

MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 2 INSTITUTEUR·TRICE (M3 À P6)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



















DESCRIPTION DU MÉTIER

L'instituteur trice détenteur trice d'un master en enseignement Section 2 est amené e à enseigner différentes matières fondamentales aux enfants de la 3e maternelle à la 6e primaire.

Être instituteur trice dans la société d'aujourd'hui et de demain, c'est jouer un rôle essentiel dans l'avenir de chaque enfant, c'est l'aider à apprendre, à grandir, à devenir un e citoyen ne responsable et ouvert aux autres cultures, lui permettre de réaliser son plein potentiel.

C'est aussi posséder des qualités qui sont développées au cours de la formation initiale : persévérance, exigence, polyvalence ; adaptabilité, réflexivité ; attention et bienveillance dans la relation aux autres, aux enfants en particulier.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement articulent théorie et activités pratiques.

Elles permettent d'approfondir des notions liées aux disciplines d'enseignement du primaire et à la méthodologie de leur enseignement, et abordent les multiples facettes de la relation pédagogique entre un groupe d'enfants et son instituteur.trice.

Les stages constituent des moments essentiels et incontournables de la formation, dès le Bac 1. Pour s'y préparer, les étudiants en formation participent à raison d'une demi-journée par semaine à des ateliers de formation professionnelle orientés vers la pratique, en plus de leurs cours de disciplines de pédagogie générale, de psychologie de l'enfant, de gestion des relations, etc. Les cours psychopédagogiques abordent des thématiques de plus en plus pointues au fil de la formation, et une attention toute particulière est accordée aux questions d'orthopédagogie et de différenciation.

Les approches s'inscrivent dans les recommandations, référentiels et grandes lignes du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Régulièrement, les étudiant.e.s sont invités à travailler en interdisciplinarité et à se rendre sur le terrain dans le cadre de divers projets intégrateurs pour observer, vivre des mises en situation, construire leurs apprentissages, analyser, comprendre, et développer leur sens critique, du point de vue pédagogique.

De même, tout au long de la formation, les étudiant.e.s sont amenés à développer une posture réflexive par rapport à leurs pratiques professionnelles, de même que leurs compétences communicationnelles, leur capacité d'écoute et de résolution de problème, leurs qualités créatives, et, de façon générale, leur sens de l'ouverture aux autres, dans le respect de leur diversité et de leurs différences.

Un stage long de plusieurs mois en année de Master permet aux futur.e.s instituteurs.trices de vivre une expérience d'intégration au sein d'une équipe d'enseignants, qui lui permet de familiariser avec la réalité du métier dans toutes ses composantes et de se préparer à une entrée en fonction réussie l'année suivante.







NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 2 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur·e·s enseignant·e·s de développer des compétences de chercheur·euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant·e·s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant·e·s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXIe siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant·e·s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maitrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maitrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant·e·s auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur·e·s élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.







Bac 1 – Section 2 : *Instituteur.trice M3-P6*

« x » est à remplacer dans l'acronyme informatique par « H », « L » ou « V » selon l'implantation de formation.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	н	Code info	Quadri	Pg
	Pédago	gie et didactiques appliquées 1		PxPP2101		
		Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)	24	PxPP2101-a		
		Ateliers de formation professionnelle	72	PxPP2101-a		
		Pédagogie générale	24	PxPP2101-c		
PeDA-1		Didactique (inter)disciplinaire de la Musique	12	PxPP2101-d	Q1+Q2	5
	16	Didactique (inter)disciplinaire de l'Art plastique	12	PxPP2101-e		
		Didactique (inter)disciplinaire de la Géographie	24	PxPP2101-f		
		Technopédagogie	12	PxPP2101-g		
		Techniques de communication orale	12	PxPP2101-h		
		Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'enseignement				
<u>ML-1</u>	5	supérieur	60	PxPP2102	Q1+Q2	32
	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)		PxPP2103		
<u>Equi</u>		Philosophie de l'éducation Sociologie de l'éducation 30		PxPP2103-a	Q1	36
(ULiège)	5			PxPP2103-b	Qı	50
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PxPP2103-c		
	Identité	enseignante et stage de découverte		PxPP2104		
	4	L'enseignant, acteur culturel	12	PxPP2104-a		
<u>IESD</u>		L'enseignant, acteur social	12	PxPP2104-b	Q1	40
		L'enseignant, acteur institutionnel	12	PxPP2104-c		
		Stage de découverte du métier (1 semaine)	12	PxPP2104-d		
<u>PDev</u>	2	Psychologie du développement	24	PxPP2105	Q1	55
Hist-1	2	Formation historique et didactique de la discipline	24	PxPP2106	Q1	59
Fran-1a	4	Français et didactique de la discipline	48	PxPP2107	Q1	63
Math-1a	3	Mathématiques et didactique de la discipline	36	PxPP2108	Q1	67
Corpo-1a	1	Éducation corporelle et à la santé : anatomie et physiologie	12	PxPP2109	Q1	71
	Pratique	e de la diversité musicale et linguistique		PxPP2110		
<u>PDML</u>	2	Éveil aux langues et didactique de la discipline	12	PxPP2110-a	Q2	75
	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	12	PxPP2110-b		
<u>PApp</u>	2	Psychologie des apprentissages	24	PxPP2111	Q2	84
<u>Sciences</u>	2	Sciences et didactique de la discipline	24	PxPP2112	Q2	88
EPC-1	1	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	12	PxPP2113	Q2	92
Plast-1	1	Éducation plastique et didactique de la discipline	12	PxPP2114	Q2	96
Fran-1b	5	Français et didactique de la discipline	60	PxPP2115	Q2	100
Math-1b	4	Mathématiques et didactique de la discipline	48	PxPP2116	Q2	104
Corpo-1b	1	Éducation corporelle et à la santé : animation et natation	12	PxPP2117	Q2	108







Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales		Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Huy - Verviers			Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bach		1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice			e (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Pédagogie et			et didactiques appliquées 1		
Alias : PeDA-1	Crédit(s): 16 ECTS	Acronyme info: PxPP2101 Période: UE annuelle (Q1+Q2)			lle (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire		Cette UE est corequi	uise à une ou plusieurs autres : ■ Non 🗆 Oui (à préciser)		
La réussite de cette UE	constitue un prérequi	s à l'accès à une ou plu	isieurs UE de la suite du c	ursus : ■ Non 🗆 Ou	i (à préciser)
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : 🖪 Non 🖂 Oui (à préciser)					
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre global d'heures présentielles : 192 h				192 h	
Enseignant(e)-référer	nt(e) d'UE: geraldine	.godet@hech.be (LR) -	virginie.oger@hech.be (F	HB) - corinne.delbar@l	hech.be (VW)

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Stage d'observation participante
- Activité 2 : Ateliers de formation professionnelle
- Activité 3 : Pédagogie générale
- Activité 4 : Didactique (inter)disciplinaire de la Musique
- Activité 5 : Didactique (inter)disciplinaire de l'Art plastique
- Activité 6 : Didactique (inter)disciplinaire de la Géographie
- Activité 7 : Technopédagogie
- Activité 8 : Techniques de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;







- □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

☐ Les compétences du praticien réflexif :

- o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Maitriser les savoirs et les savoir-faire des activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement pour:

Concevoir une activité d'apprentissage permettant à des élèves de P3 et/ou de P4 de découvrir des contenus et rencontrer des attendus du référentiel du tronc commun;

Gérer une activité d'apprentissage permettant à des élèves de P3 et/ou de P4 de découvrir des contenus et rencontrer des attendus du référentiel du tronc commun;

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'améliorer la conception et la gestion de ses activités données et à venir.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
- 2. Formation à et par la communication
- communication verbale et non-verbale en situation professionnelle
- 3. Formation à et par la pratique
- articulation théorie pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
- 4. Formation didactique et pédagogique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
- processus d'apprentissage
- dynamique motivationnelle
- 7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
- -maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2 Seconde ses		conde sessi	on		
concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PeDA-1	*	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Epreuve intégrée évaluée via une grille critériée. 3 volets: [1] Oral: présentation d'extraits vidéo de stage et d'extraits de préparations écrites attestant de la maitrise théorique et pratique des contenus des AA. [2] Portfolio: extraits vidéos et préparations écrites avec analyse réflexive et proposition de régulation éclairée. [3] Rapport du Maitre de stage.

* Janvier: FB suite à évaluation formative.

2e session: l'amélioration ne peut porter que sur les préparations et l'analyse réflexive.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.







Master en Enseigner	nent : Section 2	- Instituteur.tric	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U	.E. : Pédagogie e	t didactiques appliq	uées 1
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignem	ent : ■ Français	□ Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures prése	ntielles : 24 h A. .	A. : Stage d'obse	ervation participante	

Durant cette première expérience d'une semaine d'enseignement, le transfert des acquis réalisés dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement est effectué.

Durant cette semaine, les trois activités conçues dans les différents cours de didactiques (inter)disciplinaires (géographie, musique, art plastique) sont proposées à une classe de P3 et/ou de P4. Ces activités sont filmées. Des activités de découverte (initiation) dans les différentes disciplines des ateliers de pratique professionnelle (mathématiques, français, histoire, sciences) sont également conçues et proposées aux élèves de P3 et/ou de P4. Ces dernières s'inspirent des méthodologies découvertes lors des ateliers de pratique professionnelle et des cours de didactique (inter) disciplinaire.

Durant cette semaine d'enseignement encadrée par un maitre de stage, les différentes stratégies d'enseignement découvertes en pédagogie générale et familiarisées dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle sont exercées. Les savoir-faire et compétences développés dans le cadre du cours de techniques de communication orale sont exploitées sur le terrain. De même, les savoir-faire développés dans le cadre du cours de technopédagogie sont mis en œuvre, pour fournir aux élèves de P3/P4 des documents lisibles et clairs, et pour alimenter le portfolio numérique, support de l'analyse réflexive. Enfin, l'étudiant prendra le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les différents contenus envisagés dans l'UE, qu'il réinvestira dans l'action.

Au terme du stage, le maitre de stage complète un rapport de stage, évaluant l'étudiant, tant dans sa conception, sa mise en oeuvre, que sa prise de recul réflexif.

Les liens vers les extraits vidéos faisant la preuve de la maitrise des compétences travaillées (concevoir, conduire, poser un regard réflexif) et l'ensemble des documents relatifs à la conception (préparations écrites) en ce compris les différents supports sont consignés dans un portfolio numérique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

1/ Concevoir une activité:

- Mobiliser les référentiels disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique) du tronc commun;
- Analyser un contenu matière;
- Fixer un objectif d'apprentissage pour rencontrer un (des) attendu(s) du référentiel disciplinaire du tronc commun (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique);
- Faire le choix d' une démarche d'enseignement appropriée au contenu matière (didactique) engageant cognitivement les élèves et au service des attendus;
- Choisir et/ou concevoir des supports didactiques;
- Organiser ses intentions pédagogiques dans une préparation cadrée pour enseigner de manière efficace;
- -Préciser la manière dont auront lieu les étapes d'ouverture, de conduite et de clôture de l'activité ainsi que la durée, les modalités de chaque étape, et les supports nécessaires.

2/ Gérer une activité:

- Adapter sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage;
- Favoriser la motivation et l'engagement cognitif des élèves durant l'activité;
- Mettre en œuvre les stratégies pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.

3/Porter un regard réflexif:

Adopter une démarche systématique, permettant le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les contenus envisagés dans l'UE, à réinvestir dans l'action.







Supports didactiques obligation	<u>atoires</u>		
□ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	■ Autres : Convention de sta	ge, guide de stage (consignes)
Sources bibliographiques p	principales		
Méthodes d'enseignement	t-apprentissage		
□ Cours ex-cathedra	□ Activités en labora	atoire Exercices	, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de pro	oblèmes 🗆 Enseigne	ment mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux d	<u> </u>	ions de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrai	in □ Séminair	es, excursions, visites
■ Autre : stage			
Le calendrier et les méthod d'apprentissages.	des de formation pourront faire l'	objet d'adaptations selon la co	ncrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l	l'Activité d'apprentissage		
La note finale de l'	UE est décidée par une Commission	on formée par les professeurs c	le l'UE elle-même, conformément
aux dispositions précisées	dans le <i>Règlement Général des Ét</i> i	udes et des Jurys de la HECh.	
	de l'Unité sont exposées ci-dessu	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	e l'UE. Étant intégrée, pour
les différentes activités qui	la composent, cette évaluation e	st par nature indivisible.	
Langue d'évaluation : 🗖 Fra	ançais 🗖 Autre : (à préciser))	







Le portfolio numérique sera à compléter et à faire évoluer tout au long de la formation pratique.







Master en Enseigneme	ent : Section 2	- Instituteur.tric	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	l	J.E.: Pédagogie e	t didactiques appliqu	iées 1
Alias: PeDA-1	Langue d'enseigner	ment : 🗉 Français	□ Autre(à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présen	tielles : 72 h 🖊	A.A. : Ateliers de fo	ormation professionne	elle

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont déclinés en quatre modules: français, mathématiques, sciences et histoire, travaillant chacun trois compétences:

- concevoir une activité d'apprentissage destinée à des P3/P4
- gérer une activité d'apprentissage destinée à des P3/P4
- porter un regard réflexif sur les activités d'apprentissage conçues et/ou gérées, en vue d'optimiser ses choix ultérieurs et d'améliorer ses pratiques de terrain.

Lors de ceux-ci, les didacticiens (français, mathématiques, histoire et sciences) et/ou le pédagogue et/ou le maitre de formation pratique proposent aux étudiants des activités d'intégration de manière à ce qu'ils puissent s'approprier progressivement les gestes nécessaires à une conception et une gestion d'activités d'apprentissage efficace et mobilisant cognitivement les élèves de P3/P4. Systématiquement, le travail d'analyse réflexive (observation par les pairs, analyse, régulation) est mené.

- 1/Concevoir une activité:
- -Mobiliser les référentiels disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire) du tronc commun;
- Analyser un contenu matière;
- -Fixer un objectif pour rencontrer un (des) attendu(s) du référentiel disciplinaire du tronc commun (français, mathématiques, sciences, histoire);
- -Faire le choix d'une démarche d'enseignement adaptée au contenu matière (didactique), engageant cognitivement les élèves et au service de ou des attendus;
- -Choisir et/ou concevoir des supports didactiques;
- -Organiser ses intentions pédagogiques dans une préparation cadrée pour enseigner de manière efficace : anticiper par écrit un déroulement d'activité permettant aux élèves d'atteindre un objectif fixé ;
- Préciser la façon dont seront menées les étapes d'ouverture, de conduite et de clôture de l'activité ainsi que la durée, les modalités de chaque étape, et les supports nécessaires.
- 2/Gérer une activité:
- -Adapter sa communication (orale et non verbale) à la situation d'apprentissage;
- -Favoriser la motivation et l'engagement des élèves dans l'activité;
- -Mettre en œuvre les stratégies pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.
- 3/Porter un regard réflexif:
- Adopter un processus réflexif systématique, permettant le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les différents contenus envisagés dans l'UE, à réinvestir dans l'action.







□ Syllabus de cours	□ E-Learning	■ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

Français:

- -Braun, A. et Cabillaud, J-F. (2007). Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Waterloo : Wolters Plantyn
- -Chartrand, S-G, Simard, CL., Sol, C. (2012). Grammaire de base. Mont-Saint-Guibert : De Boeck
- -Beukens, A., Brasselle, P., Hoeben, S., Kersten, B. & Wauters, A. (2022). Je comprends et j'active des stratégies de lecture.

Sambreville: Atzéo.

FWB (2022). Référentiel de Français - Langues anciennes

Musique:

- Dunod. Ardley, N. (2013) Instruments de musique, Les yeux de la découverte, Gallimard Jeunesse
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale l'école primaire.

Mathématiques:

FWB (2022).référentiel de Mathématiques

- Leximath : lexique mathématique de base. (2013) Bruxelles : de boeck
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1. Van In.
- -Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2023). Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 2. Van In.

Sciences:

FWB (2022). Référentiel de Sciences.

Histoire:

FWB (2022). Référentiel de Formation historique, géographique, économique et sociale.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

□ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	■ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	■ Observations de pratiques / de terrain
■ Classe inversée	■ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)







Tous les AFP se veulent formatifs, et nécessitent une participation active et régulière. Ils sont préparatoires au stage ainsi qu'à l'épreuve finale, permettant de créditer l'UE. Seuls des motifs justifiés par une personne compétentes seront acceptés en cas d'absence(s).







Master en Enseigner	nent : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U.E.: Pédagogie et didactiques applic	quées 1
Alias: PeDA-1	Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures prése	ntielles : 24 h A.A. : Pédagogie générale	

Les différents contenus permettent d'amorcer une action pédagogique réfléchie, visant l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves et les engageant cognitivement.

La définition des concepts pédagogiques fondamentaux : pédagogie, didactique, apprendre ... offre les clés nécessaires pour appréhender les notions théoriques relatives à la conception et à la gestion d'activités d'apprentissage.

Un focus sur la démarche de planification d'une activité est réalisée. Identifier les contenus, analyser la matière, fixer un objectif en fonction de(s) l'attendu(s)... ces différentes actions sont explicitées afin de permettre une première approche pratique du métier.

La présentation des éléments essentiels d'une préparation écrite et l'exploration de différentes méthodologies poursuivent cette même perspective pratique. Les différentes notions abordées seront exploitées dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle et des cours de didactiques (inter)disciplinaires lors de l'élaboration d'activités d'apprentissage pour des élèves de P3 et/ou P4.

Des stratégies d'enseignement sont explicitées afin de développer de premiers gestes professionnels au niveau de la gestion de classe et de la gestion des apprentissages : explicitation de l'enjeu des apprentissages, structuration des apprentissages, objectivation régulière de la compréhension des élèves, sollicitation de chaque élève, prise en compte des connaissances préalables et des représentations ...Ces stratégies seront mobilisées lors du stage.

La compréhension de la dynamique motivationnelle permet de poser des choix posant les jalons d'une gestion de classe et des apprentissages engageant et maintenant l'engagement des élèves dans l'apprentissage. Ces connaissances théoriques seront posées en actes lors du stage.

- Appréhender la structure générale des les référentiels disciplinaires du tronc commun.
- Définir les éléments essentiels de l'analyse d'un contenu matière.
- Déterminer les critères d'un objectif opérationnel rencontrant le/les attendus du référentiel du tronc commun ciblés (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique).
- Choisir, parmi diverses démarches d'enseignement, une méthodologie adaptée au contenu et attendus ciblés, et objectifs formulés et engageant cognitivement les élèves .
- Concevoir des supports de structuration.
- Formaliser les éléments à inclure dans dans une préparation cadrée pour organiser ses intentions pédagogiques.
- Déterminer les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.
- Déterminer les stratégies favorisant la motivation et l'engagement des élèves dans l'apprentissage.







□ Syllabus de cours □ Dias de projection	□ E-Learning □ Ouvrage de référence	□ Documents de travail ■ Autres : Notes de cours	□ Portefeuille de lectures
Sources bibliographiques princ	<u>ipales</u>		
Bocquillon, M., Derobertmas d'enseignement-apprentissa _{	•). Guide pour gérer des situ	ations
Bourgeois, E. (2011). La moti [,] (pp. 235-254). Paris:PUF.	vation à apprendre. In E. Bou	rgeois, & G. Chapelle (Eds.)	, Apprendre et faire apprendre
Gillet, Ch. (2019). Gérer effica	acement sa classe primaire. N	lamur: Averbode Erasme	
Morissette, R. (2002). Accom	pagner la construction des sa	voirs. Montréal : Chenelièr	e éducation.
Raynal, F., & Rieunier, A. (201	L5). Pédagogie : dictionnaire (des concepts clés. Paris : E.	S.F.
Méthodes d'enseignement-app	orentissage		
 ■ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant.e ■ Travaux en autonomie □ Classe inversée □ Autre : (à préciser) 	□ Activités en laborato □ Résolutions de prob ■ Ateliers, travaux de projet sur le terrain	lèmes □ Enseigner groupes □ Observati	applications, travaux pratiques ment mutuel (par les pairs) ons de pratiques / de terrain es, excursions, visites
Le calendrier et les méthodes d'apprentissages.	de formation pourront faire l'ob	jet d'adaptations selon la cor	crétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l'Act	ivité d'apprentissage		
	est décidée par une Commission s le <i>Règlement Général des Étua</i>	·	e l'UE elle-même, conformément
	'Unité sont exposées ci-dessus, omposent, cette évaluation est		e l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ França	is		







Seuls des motifs justifiés par une personne compétente seront acceptés en cas d'absence(s).







Master en Enseignem	ent : Section 2	- Instituteur.tric	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E.: Pédagogie e	t didactiques appliq	uées 1
Alias: PeDA-1	Langue d'enseign	nement : 🔳 Français	□ Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présen	itielles : 12 h	A.A. : Didactique (i	inter)disciplinaire de	la Musique

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental et en particulier en P3-P4. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocale, instrumentale, corporelle et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maitrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maitrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à percussion nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux:

Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.

Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.

Le vocabulaire lié aux instruments de la famille des percussions.

Les variations des 4 paramètres sonores.

- Produire et reproduire quelques mélodies simples sur un carillon en Do majeur (une octave).
- Reconnaitre, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux, les diverses cellules rythmiques abordées en classe (ostinato, création de comptines rythmées, etc.).
- Manipuler correctement quelques instruments à percussion de type scolaire (dont certains seront fabriqués) et utiliser des percussions corporelles dans le contexte d'une orchestration de chanson.
- Créer une comptine chantée sur base d'une structure simple en respectant la prosodie de la langue française.
- Interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental (justesse et stabilité rythmique), moduler sa voix (parlée et chantée) et utiliser une gestuelle adaptée (phonomimie).
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des supports didactiques adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.
- Rédiger une préparation écrite correcte et analyser sa pratique : apprentissage et exploitation d'un chant (travail collectif).
- Mettre en œuvre correctement l'apprentissage et l'orchestration d'un chant scolaire dans une classe de P3 ou P4 (activité formative réalisée en groupe en fin de quadrimestre).
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter à un public scolaire (audition active d'œuvres symphoniques, de contes musicaux, de ballets, etc.).
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.).







Supports didactiques obliga	atoires		
■ Syllabus de cours ■ Dias de projection	□ E-Learning □ Ouvrage de référence	□ Documents de travail □ Autres : (à préciser)	■ Portefeuille de lectures
Sources bibliographiques p	<u>rincipales</u>		
• Authelain, G. (2003). A l'éc	cole, on fait musique. Editions Van o	de Velde.	
• Bras, JY. (2013) La troisiè	me oreille, pour une écoute active	de la musique, Fayard.	
• Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch	n, L. (1995) Se former à l'enseignem	nent musical, approches didact	iques et pédagogiques. Armand Colin.
-	nants du primaire et l'éducation m sicale (pp. 109-114). L'Harmattan.	usicale. In JL. Leroy & P. Terri	en (Eds.), Perspectives actuelles de la
• Lamorthe, I. (1995). Enseig	gner la musique à l'école. Hachette	Education.	
• Lauret, JM. (2014) L'art fa l'attribut.	ait-il grandir l'enfant? Essai sur l'éva	aluation de l'éducation artistiqu	ue et culturelle, Toulouse: éditions de
• • •	ration musicale à l'école primaire et s de la recherche en éducation mus		,
• Schoen, PJ. (2016). Ensei	gner l'éducation musicale à l'école	primaire. Dunod.	
• Soulas, B. (2008). L'éducat	ion musicale, une pratique nécessa	ire au sein de l'école. L'Harmai	ttan.
• Snyders, G. (1999). La mus	ique comme joie à l'école. L'Harma	ttan.	
Méthodes d'enseignement	-apprentissage		
□ Cours ex-cathedra	□ Activités en labora		es, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de pro	bblèmes □ Enseign	ement mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux d	e groupes ■ Observa	ations de pratiques / de terrain
■ Classe inversée	🗆 Projet sur le terrai	n □ Séminai	ires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)			
Le calendrier et les méthod d'apprentissages.	des de formation pourront faire l'o	objet d'adaptations selon la co	oncrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de	l'Activité d'apprentissage		
	UE est décidée par une Commission dans le <i>Règlement Général des Ét</i> o	·	de l'UE elle-même, conformément
	de l'Unité sont exposées ci-dessu la composent, cette évaluation e	· ·	de l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Fra	ançais 🗖 Autre : (à préciser)		







(Néant)







Master en Enseignen	nent : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U.E.: Pédagogie et didactiques appliquées	1
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures préser	ntielles : 12 h A.A. : Didactique (inter)disciplinaire de l'Art p	lastique

Le cours d'éducation artistique vise à préparer les futurs instituteurs à s'approprier un langage plastique, à découvrir un patrimoine culturel en vue de réalisations personnelles et de mises en place d'activités en stage.

Le cours stimulera l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

Les étudiants seront en contact avec la matière et les techniques les invitant à vivre une expérience sensible et singulière.

Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) et développement d'une expression personnelle : applications et notions théoriques.

Composition de l'image et du volume.

Rencontre d'œuvres d'art et de procédés artistiques.

Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique.

Développement de pratiques individuelles et collectives.

Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

- Transposer des activités plastiques permettant aussi la découverte de procédés artistiques en fonction du niveau de stage auquel il sera confronté.
- Rédiger une préparation écrite et analyser sa pratique.
- Élaborer un corpus documentaire visuel et textuel adapté à la leçon.
- Maitriser les techniques abordées en classe.
- Reconnaître les modes d'expression et les techniques d'exécution plastiques et visuelles.
- Développer ses connaissances culturelles et artistiques et savoir les adapter à un public cible.
- Connaitre et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline.







☐ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de trava	ail □ Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	■ Autres : référentiel E	
, ,	•		
Sources bibliographiques pri	<u>ncipales</u>		
CURTIL, L'art par 4 chemins, Milan jeunesse EDWARDS Betty, dessiner grâce au cerveau (KERLAN, A Samia Langar, Cet art qui éduqu. LAURET J. M l'art fait-il grandir les enfants? IUTEN J, Art de la couleur, edition abrégée, MASSON M, Le dehors, un terreau fertile pc PASTOUREAU M, SIMMONNET D, Le petite POLIQUIN Louise, notre fonction créatrice, POLIQUIN Louise, Voix et voix de la créativit RODARI G, Grammaire de l'imagination, Ed.	rts, créativité, mode d'emploi, Editions Milan, 1 2007 droti, ed. Mardaga, 1991. e, éditions Fabert, Yapaka.be , Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique e Ed. Dessain et Tolra, Paris 1986 bur grandir, Temps d'arrêt lectures Yapaka.be livre des couleurs, 2014. un outil pour la vie, SEDRAP 2000 é – Ed. Erasme, 2004 . rue du monde 1997 créativité, Ed. Dessain et tolra, / le jeu et l'élémen	t culturelle,Editions de l'attribut,201	14.
Plusieurs ouvrages sélectionnés dans les coll	lections :		
ACCES EDITIONS : histoire d'arts en pratique	es, mars 2010 – Pas si bêtes, les arts plastiques !	, février 2003, Graphic'arts 4 à 7 ans, n	ovembre 2004, hors-d'œuvre d'arts, 3 à 8 ans, juin 2012,
DADA , la première revue d'art			
PALETTE: Brasseur Ph,EureK'art le livre je L'art de l'ailleurs,2013 – GENTIL M,femmes		pleines dents, DEMILLY Christian ,L'ar	t en mouvements et autres courants du XX' siècle - GAUDY H,
RETZ: SAEY A et PENISSON Y, Histoire des	arts et arts visuels 40 exploitations pédagogiques	, février 2012 – Ateliers photographiqu	ues , arts visuels, juin 2013,
SCEREN CNDP- CRDP – Arts Visuels &: TEXE	EDRE Coco, Arts visuels &jeux d'écriture, 2008, C	GUITTON M, Arts&Visuels &Portraits, C	CHAMAGNE C. Arts visuels & Bestiaire 2010,
La bibliothèque de classe, et de l'école propo	ose des ouvrages récents en lien avec les activités	d'apprentissages et thématiques aborc	dées.
Une sitographie sera également communiqu	uée		
Méthodes d'enseignement-a		taina — Fuo	
□ Cours ex-cathedra □ Exposé par l'étudiant.e	□ Activités en labora □ Résolutions de pro		rcices, applications, travaux pratiques eignement mutuel (par les pairs)
☐ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de		ervations de pratiques / de terrain
☐ Classe inversée	□ Projet sur le terrai	•	ninaires, excursions, visites
■ Autre : travaux pratiques	_ , , o, o co.,		
	es de formation pourront faire l'o	objet d'adaptations selon	la concrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l'A	Activité d'apprentissage		
	E est décidée par une Commission ans le <i>Règlement Général des Ét</i> o	· · ·	eurs de l'UE elle-même, conformément Ch.
	le l'Unité sont exposées ci-dessu a composent, cette évaluation e		tion de l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Fran	nçais		







(Néant)







Master en Enseignen	nent : Section 2	- Instituteur.tric	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie e	t didactiques appliq	uées 1
Alias: PeDA-1	Langue d'enseigr	nement : 🗉 Français	□ Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures prése	ntielles : 24 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire de	la Géographie

Analyse des paysages

Comment résoudre les difficultés inhérente à l'analyse de paysages:

Définition des différents groupes d'"objets" à répertorier.

Qualités "géométriques" de la répartition des éléments observés permettant une analyse plus structurée

Mise en place des techniques d'observation via un tableau structuré.

Analyse de documents géographiques pour découvrir un territoire

Aborder différentes difficultés inhérentes à l'analyse de documents variés tenant compte de la généralité ou de la particularité d'un "territoire" analysé, "objet" observé (échelle).

Aborder l'importance de l'interdisciplinarité.

Mise en place d'une démarche présentant sous forme de graphique/poster les résultats d'une analyse d'un territoire.

Construction d'un dossier de découverte d'un territoire appréhendable par des enfants de 4e primaire.

Analyse de la méthodologie utilisée dans le cadre de cette A.A Imise en avant des difficultés rencontrées et prévues par l'enseignant. Identification des comportements/rôles de l'enseignant et de l'étudiant et contenu "matière".

Aborder la météo avec des enfants de primaire.

Activité centrée sur la difficulté et l'évolution de la représenter le temps qu'il fait ou qu'il va faire en fonction de l'âge des enfants.

Initiation à l'utilisation des référentiels et au jeu de l'interdisciplinarité

Préparation d'une sortie de terrain (adaptée aux Es) Mise en avant de la difficulté à se diriger sur le terrain et d'utiliser les outils/vocabulaire adéquat notamment lié au cours d'eau.

Difficulté d'approche de l'échelle, de la légende, des points cardinaux, des notions de distance/temps et des éléments nécessaires pour aller sur le terrain «que me faut-il?" "Comment faut-il s'habiller?"

Mise en évidence de la richesse et de la difficulté de mettre en œuvre tout ce questionnement auprès d'enfants.

Sortie de terrain

Difficultés et richesses pour voyager vers un site et étudier un site particulier en géographie – difficultés pour l'enseignant/difficultés pour l'élève. Avantage dans l'apprentissage des élèves

Analyses réflexives: comme stipulé, chaque module vécu par les étudiants sera accompagné d'une réflexion didactique, essentiellement orientée vers la P3/P4.

- Prouver sa capacité à concevoir une activité d'apprentissage adaptée à des enfants de P3P4. Au travers de cette activité, il démontrera sa maîtrise des contenus disciplinaires spécifiques à la géographie, sa connaissance des processus d'apprentissage de la géographie et sa maîtrise de la conception de documents.
- Prouver son aptitude à mettre en œuvre l'activité envisagée avec des enfants
- Porter un regard réflexif sur sa pratique pour apprendre à construire son identité professionnelle.







□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	Ouvrage de référence	Autres : Notes de synthèse	

Sources bibliographiques principales

Des sources et ressources seront données lors des différentes activités.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

□ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
■ Exposé par l'étudiant.e	Résolutions de problèmes	□ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de groupes	Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	□ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.







(Néant)







 Master en Enseignement : Section 2
 - Instituteur.trice (M3-P6)

 Bloc d'études : Bac 1
 U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1

 Alias : PeDA-1
 Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser)
 Période : UE annuelle (Q1+Q2)

 Nbre d'heures présentielles :
 12 h
 A.A. : Technopédagogie

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Première partie théorique : L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant Le traitement de l'information L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires.

Connaitre le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaitre les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaitre les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne.

Connaitre le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne.

Consulter, créer, réorganiser, mettre en forme et animer un diaporama / Copier / coller du texte et utiliser différents types de collage / Mettre en forme les caractères d'un texte (gras, taille, couleur, ...) et savoir utiliser les styles de caractères / Saisir du texte incluant ponctuation et caractères spéciaux / Connaitre les pratiques favorisant la stabilité de la mise en page d'un document textuel (sauts de page, tabulations, etc.) / Définir la position et la taille d'une image dans un document textuel / Définir l'alignement et l'interligne d'un texte ; utiliser les styles de paragraphe. / Connaitre les outils de traitement de texte et les formats de fichier associés. / Maitriser la structure hiérarchique d'un texte.

Utiliser des outils de recherche, de remplacement et de statistiques dans un document textuel.

Maitriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Maitriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Connaître les pratiques susceptibles d'infecter un ordinateur.

Maitriser la configuration de la saisie au clavier.

Connaître les différents moyens de connecter un ordinateur ou un smartphone à Internet.

Réagir en cas d'oubli de mot de passe.

Trouver le moyen d'ouvrir tout type de fichier avec tout type de logiciel.

Maîtriser les gestes de base de la navigation (clic droit, double clic et raccourcis clavier).

- Comprendre l'environnement numérique et ses outils.
- Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.
- Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. .
- Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.
- Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.
- Trouver une information et en vérifier la source.
- Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage.
- Communiquer par mail.
- Publier une information sur le web.
- Utiliser les moteurs de recherche de différents types.
- Comprendre l'impact écologique du numérique.
- Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.







□ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	
Sources bibliographiques p	<u>rincipales</u>		
DigCom 2.2., The Digital C European Framework for	Competence framework for citi the Digital Competence of Edu compétences numériques des	ıcators : DigCompEdu	
<u>Méthodes d'enseignement</u> . ■ Cours ex-cathedra	<u>-apprentissage</u> □ Activités en labora	atoire □ Exercices	, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de pro		ment mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux d	e groupes □ Observat	ions de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrai	n □ Séminaire	es, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)			
Le calendrier et les méthod d'apprentissages.	les de formation pourront faire l'o	objet d'adaptations selon la cor	ncrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l'	'Activité d'apprentissage		
	JE est décidée par une Commissio dans le <i>Règlement Général des Ét</i> i	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	le l'UE elle-même, conformément
	de l'Unité sont exposées ci-dessu la composent, cette évaluation e	•	e l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Fra	nçais		







L'environnement numérique et l'utilisation des outils numériques institutionnels mis à leur disposition à la HECH. La compréhension des notions d'architecture, des invariants et du traitement de l'information dans les outils de traitement des données.

L'utilisation et la compréhension des outils diffusés sur le web dont la recherche et l'identification des données.

Partim 1 (6 heures)

Cours en présentiel et exercices individuels et en sous-groupes

Partim 2 (6 heures)

Cours en présentiel sur ordinateurs où les étudiants devront validés leur parcours "Compétences de base" sur Pix et selon les modalités de la campagne telle qu'organisée et gérée par l'enseignant.

À cela, il faudrait ajouter les éléments suivants: "Voici les éléments à insérer dans la partie UE (multi AA)Technop dans la fiche UECompétence visée : Ajouter dans les objectifs et acquis d'apprentissage : Utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer. Ajouter dans les contenus minimaux de l'UELe cours de technopédagogie développera des connaissance de l'environnement numérique et des outils institutionnels mis à disposition. Ajouter une remarque dans les détails modalités de l'évaluation Remarque : la validation des compétences numériques sera prise en compte collégialement lors de l'examen oral ou (en fonction de l'équipe UE et des modalités de l'épreuve intégrée) Remarque : la validation des compétences numériques de base par le programme PIX de technopédagogie constituerons un prérequis pour accéder à l'évaluation intégrée"







Master en Enseigner	nent : Section 2 - Ins	stituteur.trice	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : I	Pédagogie et	t didactiques appliquées	1
Alias: PeDA-1	Langue d'enseignement :	■ Français	□ Autre (à préciser)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures prése	ntielles : 12 h A.A. : T	Techniques d	e communication orale	

Dans un premier temps, les étudiant.e.s prendront connaissance des savoirs, savoir-faire et compétences (Référentiel FRALA) à développer pour la visée "Parler"chez les élèves de la P1 à la P6. Ils seront par ailleurs confrontés aux savoirs, savoir-faire et compétences à maitriser à la fin du Tronc commun pour cette même visée.

Pour développer ces compétences, le cours prendra notamment appui sur les manuels « Ca te parle ? " (édition Érasme) et leur organisation.

- > Adapter sa prise de parole à la situation de communication
- > Élaborer des idées et construire du sens
- > Construire l'organisation d'un message
- > S'intéresser à la progression de l'information
- > Prendre en compte les dimensions vocales et non verbales du message

Pour chaque séquence, ce manuel propose :

- La mise en situation
- La réalisation de la tâche (avec différenciation, relances et outils)
- La structuration et les traces : qu'ai-je appris ?

Par ailleurs, les étudiant.e.s seront amenés, au choix, à apprendre à lire un album ou un texte à voix haute; maitriser quelques éléments de base utiles pour conter ; à mener un débat en classe ; etc.

Enfin, les étudiant·e·s porteront un regard réflexif sur les expériences vécues en stage du point de vue de la communication. À partir d'une grille d'observation et à travers la tenue d'un conseil de coopération, les étudiant·e·s pourront échanger sur leurs expériences positives et/ou négatives en stage toujours en lien avec la communication et dégager ensemble des pistes de réflexion et de remédiation.

- Savoir ce qu'est la langue de scolarisation et l'utiliser;
- Connaître la place et la progression de la visée PARLER dans le cursus scolaire;
- Connaitre les composantes de la situation de communication et les intentions de communication et pouvoir adapter sa prise de parole en fonction de ces paramètres;
- Connaître et mettre en œuvre les niveaux de langue en fonction de la situation de communication;
- Connaitre et appliquer les règles de courtoisie;
- Connaître et respecter les composantes de la production orale (planification, textualisation/mise en voix, révision/correction);
- Maitriser les paramètres paraverbaux (débit, intonation, volume, articulation, pauses, accents d'insistance, prononciation);
- Maitriser les paramètres non verbaux (posture, gestuelle, regard, mimiques, déplacements, occupation de l'espace);
- Appréhender les spécificités de la syntaxe de l'oral;
- Être attentif à l'influence de la ponctuation sur l'oral.







□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	■ Autres : Notes de cours	
Sources bibliographiques princi	<u>pales</u>		
Les sources exploitées seront des thématiques abordées.	explicitement présentées :	aux étudiants en classe et da	ns les notes de cours, en fonction
Méthodes d'enseignement-app	orentissage		
■ Cours ex-cathedra	□ Activités en labora		, applications, travaux pratiques ment mutuel (par les pairs)
□ Exposé par l'étudiant.e □ Travaux en autonomie	□ Résolutions de pro ■ Ateliers, travaux de	=	ions de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrai	- '	es, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)			
Le calendrier et les méthodes d'apprentissages.	le formation pourront faire l'o	objet d'adaptations selon la cor	crétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l'Acti	ivité d'apprentissage		
La note finale de l'UE e aux dispositions précisées dans			e l'UE elle-même, conformément
Les modalités d'évaluation de l' les différentes activités qui la co	•	•	e l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Françai	s □ Autre : (à préciser)		







Présence obligatoire Participation = évaluation







Haute École Cha	Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			cation
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales Niv		Niveau du cycle :		
Campus de formation : Liège - Huy - Verviers				Cadre européen de cert	tification : nive	au 7 🔝 1	1 (Bachelier)
Master en Enseigne	ment : Section	2	- Instituteur.tric	ce (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'ens. supér						ns. supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s): 5	5 ECTS	Acronyme info : P	xPP2102	Période : UE	annuelle	e (Q1+Q2)
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequ	uise à une ou plusieurs autr	res: 🖪 Non 🏻 🗈	⊐ Oui (à p	préciser)
La réussite de cette U	E constitue un p	rérequi	s à l'accès à une ou p	lusieurs UE de la suite du c	ursus : 🗉 Non	□ Oui	(à préciser)
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui (à préciser)							
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 60 h							
Enseignant(e)-référent(e) d'UE : adelaide.lambert@hech.be (LR et HB) - pauline.ryhon@hech.be (VW)							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







☐ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maitrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maitrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maitrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littératie de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

De façon accessoire, des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en autonomie en ce qui concerne la maitrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière mais ne seront travaillés et évalués qu'en contexte de compréhension et/ou de production de textes.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite et orale en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

☐ Syllabus de cours

■ E-Learning

■ Documents de travail

■ Portefeuille de lectures

■ Dias de projection

■ Ouvrage de référence

☐ Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra

■ Exposé par l'étudiant.e

■ Travaux en autonomie

■ Classe inversée

□ Autre : (à préciser)

- □ Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- □ Projet sur le terrain

- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- ☐ Observations de pratiques / de terrain
- ☐ Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
Concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	0	20 %	0	0	80 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Pr	récisions éventuelles :
------------------------	-------------------------

/

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maitrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maitrise de la langue. La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maitrise de la langue. Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be.







Haute École Charlemagne - Département pédagogique Domaine : Scienc			ychologiques et de l'éc	ducation		
En codiplômation avec l'Université de Liège Secteur : Sciences humaines et sociales Nive				Niveau du cycle :		
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de ce	rtification : niveau 7	1 (Bachelier)		
Master en Enseignement : Section 2	- Instituteur.trice	ur.trice (M3-P6)				
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Équité						
Alias : Equi Crédit(s) : 5 ECTS	ECTS Acronyme info: PxPP2103 Période: Quadrimestre 1			estre 1		
Cours : Obligatoire	Cette UE est corequi	se à une ou plusieurs au	tres: 🖪 Non 🗆 Oui ((à préciser)		
La réussite de cette UE constitue un prérequ	ıis à l'accès à une ou plu	ısieurs UE de la suite du	cursus∶∎ Non □ Οι	Ji (à préciser)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui (à préciser)						
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 30 h						
Enseignant(e)-référent(e) d'UE : Corentin.Tresnie@uliege.be (corentin.tresnie@hech.be)						

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- □ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







- Les compétences du praticien réflexif :
 - o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile… ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. Équité comprend trois dimensions qui sont intégrées:

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Le cours d'Équité interroge certains aspects de la fonction d'enseignant et de l'éducation scolaire en FWB, à travers plusieurs grilles de lecture au sujet de l'équité et des inégalités. Les thématiques choisies se concentrent plus particulièrement sur l'école, de la maternelle à la 3e année de l'enseignement secondaire (soit ce qui relève du tronc commun).

Ce cours s'inscrit dans la ligne du prescrit du Décret modifiant le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants (D. 02-12-2021 ; M.B. 02-02-2022) et plus spécifiquement de certains des objectifs repris à l'article 5 §1er :

- > Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- > Faire évoluer ses pratiques dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- > (...) faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent également dans le prescrit déontologique du Serment de Socrate : « Je m'engage à mettre toutes mes forces et toute ma compétence au service de l'éducation de chacun des élèves qui me sera confié ».







Contenus minimaux envisagés	<u>au niveau de l'UE</u> (aspects a n	ninima abordés en lien avec les	Référentiels)
	·	ette Unité s'adresse, le princi cinquième: Formation en scie	pal axe des contenus minimaux ences humaines et sociales.
Supports didactiques obligatoi	iros		
Supports didactiques obligatoi	<u>1es</u>		
□ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	
Sources bibliographiques princ	<u>cipales</u>		
Un support de cours (diapor plateforme eCampus de l'UL	, , ,	isposition des étudiants, sous	s format électronique sur la
Des lectures complémentair	es pourront être proposées		

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratique
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	□ Enseignement mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	□ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprent is sages.







Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1		Quadrimestre 2		Seconde session		on		
concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Des exercices formatifs en ligne seront proposés.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège : Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be







Haute École C	Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation		
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales Niveau		Niveau du cycle :	
Campus de formation : Liège - Huy - Verviers			Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bache		1 (Bachelier)	
Master en Enseig	nement : Section 2	- Instituteur.tri	ce (M3-P6)			
Bloc d'études : B	ac 1	U.E.: Identité ens	seignante et stage de découverte			
Alias : IESD	Crédit(s): 4 ECTS	Acronyme info: P	xPP2104	Période : Quadrim	Période: Quadrimestre 1	
Cours : Obligatoir	re	Cette UE est corequ	uise à une ou plusieurs autres : ■ Non 🗆 Oui (à préciser)			
La réussite de cette	e UE constitue un prérequ	is à l'accès à une ou p	lusieurs UE de la	a suite du cursus : ■ Non 🗆 O	ui (à préciser)	
Le choix de cette U	E est conditionné par la ré	ussite préalable d'ur	ne ou plusieurs l	UE: ■ Non 🗆 Oui (à préciser)	
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre global d'heures présentielles : 48 h						
Enseignant(e)-réf	érent(e) d'UE: geraldin	e.brausch@hech.be (L	R et VW) - olivie	er.vens@hech.be (HB)		

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : L'enseignant, acteur culturel
- Activité 2 : L'enseignant, acteur social
- Activité 3 : L'enseignant, acteur institutionnel
- > Activité 4 : Stage de découverte du métier

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.

 o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- □ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;







- □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
 - o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Identifier ses identités multiples et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.
- Expliquer le rôle de l'École par rapport à la société et à l'État.
- Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'École et de l'État belge.
- Adopter un regard critique sur l'École et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.
- Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales

- sociologie de l'éducation
- philosophie de l'éducation
- éthique, déontologie et législation scolaire
- pratiques citoyennes

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1		Q	Quadrimestre 2		Seconde session			
Concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IESD	100 %	0	0	100%*	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Épreuve intégrée, évaluée par une grille critériée, comprenant un rapport de stage du milieu d'accueil et le rapport réflexif de l'étudiant analysant les données recueillies lors du stage, portant sur les trois dimensions (acteur social, acteur culturel, acteur institutionnel). * Si le recueil de données s'avère insuffisant, l'amélioration du travail ne pourra avoir lieu qu'en 2e session. Les documents seront déposés sur Moodle la dernière semaine d'enseignement du quadrimestre (voir consignes).

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.







Master en Enseigne	ement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac	1 U.E. : Identité enseignante et stage	de découverte
Alias : IESD	Langue d'enseignement : 🗉 Français 🛘 🗆 Autre (à préciser	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures prés	sentielles : 12 h A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence. « Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. » Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA « acteur culturel ».

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture.
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre.
- Vivre une médiation culturelle.
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle.
- Observer les pratiques culturelles de l'école ; la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement.
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.).
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeux éthique, démocratique et citoyen.







Supports didactiques obligatoires

■ Syllabus de cours ■ Dias de projection	 □ E-Learning □ Ouvrage de référence	■ Documents de travail □ Autres : (à préciser)	■ Portefeuille de lectures
Sources bibliographiques prir	ncipales		
- Kerlan A., Langar S., (2015) Cet art qui éduque, Éd. Fabe	ert.	
, , , , ,	, , ,		
- Lauret JM. (2014) L'art fa Éditions de l'Attribut.	ait-il grandir les enfants? Essa	ii sur l'évaluation de l'éduca	tion artistique et culturelle,
- Référentiel et circulaire PE	ECA.		
- Portfolio de documents tr	ansmis au cours.		
Méthodes d'enseignement-a	<u>pprentissage</u>		
■ Cours ex-cathedra	□ Activités en labora [.]	toire	, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de pro	blèmes □ Enseigne	ment mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	■ Ateliers, travaux de	e groupes □ Observat	ions de pratiques / de terrain
■ Classe inversée	□ Projet sur le terrair	n 🔳 Séminairo	es, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)			
Le calendrier et les méthodes d'apprentissages.	s de formation pourront faire l'c	bjet d'adaptations selon la cor	ncrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l'A	ctivité d'apprentissage		
	est décidée par une Commissio ns le <i>Règlement Général des Étu</i>	·	le l'UE elle-même, conformément
	e l'Unité sont exposées ci-dessus composent, cette évaluation es	·	e l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Franç	çais		







Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La participation aux visites organisées et activités en lien avec celles-ci sont obligatoires pour présenter le rapport final.

Retour vers la liste des AA







Master en Enseignei	ment : Section 2	- Instituteur.tric	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac :	1	U.E. : Identité ens	eignante et stage de	découverte
Alias : IESD	Langue d'enseign	ement : 🗉 Français	□ Autre(à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures prése	entielles : 12 h	A.A. : L'enseignant	, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'État belge : un État de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences et de la philosophie sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'État belge comme État fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'expliciter les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc. Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes (focus sur 3 discriminations majeures : celles de classes sociales, de genres et de races) et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ;
- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.

Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.







Supports didactiques obligatoires

Supports didactiques obliga	itoires		
□ Syllabus de cours	□ E-Learning	■ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	
Sources bibliographiques p	<u>rincipales</u>		
1) Cadre juridico-politique	2		
l'homme (1948, ONU) ; Co droits de l'enfant (1989, C - Belgique. Constitution b (10/05/2007).	onvention européenne des dro DNU).	its de l'homme (1950, UE) ; 7 tendant à lutter contre cer	taines formes de discrimination
2) Analyse des pratiques s	sociales et politiques		
- Articles de presse scient - Ressources associatives FWB, Annoncer la couleu	(CGé, Fondation Roi Baudouin,	Aide et Action, etc.) et instit	cutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF,
Méthodes d'enseignement	-apprentissage		
■ Cours ex-cathedra	□ Activités en labora	toiro - Fyorcicos	, applications, travaux pratiques
☐ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de pro		ment mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	■ Ateliers, travaux de	•	ions de pratiques / de terrain
☐ Classe inversée	□ Projet sur le terrai		es, excursions, visites
☐ Autre : (à préciser)	in Project sur le terrai	ii Geminan	es, excursions, visites
	les de formation pourront faire l'o	objet d'adaptations selon la cor	ncrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l	'Activité d'apprentissage		
	JE est décidée par une Commission dans le <i>Règlement Général des Ét</i> o	·	de l'UE elle-même, conformément
	de l'Unité sont exposées ci-dessu la composent, cette évaluation e	•	e l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Fra	nçais 🗖 Autre : (à préciser)		







Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

Retour vers la liste des AA







Master en Enseignen	nent : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante et stage de dé	couverte
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures prése	ntielles : 12 h A.A. : L'enseignant, acteur institutionnel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La présentation d'éléments essentiels du système éducatif belge (la structure générale de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et l'organisation en "réseaux") fournit les premiers outils nécessaires pour appréhender les dimensions institutionnelles de l'école.

À travers l'analyse de données probantes, des constats sur les inégalités présentes dans notre système éducatif sont posés.

Face à ces constats, il s'agit ensuite de s'interroger sur les enjeux actuels de l'école et ce notamment à travers l'analyse des visées du pacte pour un enseignement d'excellence. Ces dernières sont le point de départ des nombreuses réformes contemporaines : les composantes et les objectifs généraux du tronc commun, les rythmes scolaires, l'élargissement de la gratuité, l'approche évolutive, l'orientation positive... Ces dernières sont illustrées, il est en effet primordial pour les futurs acteurs de l'école d'appréhender comment les prérogatives du code de l'enseignement fondamental et secondaire ambitionnent d'améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif.

Plusieurs prescrits légaux définissent le métier d'enseignant. Les compétences attendues de l'enseignant et les fonctions constitutives de la charge d'un enseignant sont mises en lien avec les finalités actuelles de l'école.

fonctions constitutives de la charge d'un enseignant sont mises en lien avec les finalités actuelles de l'école.

Dans la perspective de participer à la construction d'une identité professionnelle, les représentations sur le métier d'enseignant et les gestes professionnels prescrits sont confrontés. L'échange entre pairs et la lecture de textes inhérents à la profession enseignante participent également à cette construction.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir les différents aspects, dimensions et composantes du métier d'enseignant, en regard des prescrits légaux.
- Expliquer l'organisation et la structure générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'aune des textes fondateurs de l'enseignement en Belgique.
- Confronter et mettre à jour ses représentations mentales à la fonction du métier avec les finalités et les valeurs de l'enseignement en FWB exprimées dans le pacte pour un enseignement d'excellence et traduites dans le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.
- Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage de découverte selon les prismes :
- du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
- des valeurs et finalités de l'enseignement.







Supports didactiques obligatoires

Supports didactiques obligator	163				
□ Syllabus de cours	□ E-Learning	■ Documents de travail	■ Portefeuille de lectures		
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)			
Sources bibliographiques princ	rinales				
Sources bibliographiques princ	<u>sipales</u>				
des membres du personnel d		rtant diverses dispositions re ant plus de souplesse organis	latives à l'organisation du travail ationnelle aux pouvoirs		
	lles (03/05/2019). Le Code d	e l'enseignement fondament	al et de l'enseignement		
secondaire.					
Fédération Wallonie-Bruxelles (s.d.). Le Pacte pour un enseignement d'excellence. https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/					
		rs de l'enseignement 2022. (1	17e éd.).		
	(,,	(-			
Máthadas d'ansaignamant an	propticação				
Méthodes d'enseignement-ap			No. of the second second		
■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laborat	,	applications, travaux pratiques		
□ Exposé par l'étudiant.e □ Travaux en autonomie	□ Résolutions de pro ■ Ateliers, travaux de	_	nent mutuel (par les pairs) ons de pratiques / de terrain		
☐ Classe inversée	□ Projet sur le terrair		s, excursions, visites		
☐ Autre : (à préciser)	a rrojet sar le terran		3, CACUI 310113, VISICES		
Le calendrier et les méthodes	de formation pourront faire l'o	bjet d'adaptations selon la cond	crétisation et les besoins des phases		
d'apprentissages.					
Modalités d'évaluation de l'Act	tivité d'apprentissage				
	est décidée par une Commissio s le <i>Règlement Général des Étu</i>	· ·	e l'UE elle-même, conformément		
	l'Unité sont exposées ci-dessus composent, cette évaluation es	s, au niveau de la description de t par nature indivisible.	l'UE. Étant intégrée, pour		
Langue d'évaluation : ■ França	ais				







Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La partie identité du portfolio numérique est notamment alimentée dans le cadre de cette activité d'apprentissage.

Retour vers la liste des AA







Master en Enseignem	ent : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante et stage de d	découverte
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présen	tielles : 12 h A.A. : Stage de découverte du métier	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage de découverte du métier (une semaine) consiste en une récolte d'informations sur le fonctionnement et l'organisation de l'institution scolaire afin d'appréhender le rôle de l'enseignant en tant qu'acteur social, institutionnel et culturel.

La récolte d'informations au sein d'une école fondamentale se réalise selon divers moyens : interviews, récolte de documents et observations.

Les critères de récolte d'informations sont explicités et illustrés dans le cadre des activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Récolter de l'information reprenant les différents aspects travaillés par les activités d'apprentissage "L'enseignant, acteur culturel", "L'enseignant, acteur institutionnel".
- Respecter les prérogatives de la convention de stage relatives à l'attitude du stagiaire.







Supports didactiques obligatoires

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	■ Autres : Convention de st	tage et Guide de stage découverte
Sources bibliographiques prim	ncinales		
Sources bibliographiques prin	icipaics		
/			
Méthodes d'enseignement-a	pprentissage		
□ Cours ex-cathedra	□ Activités en laborat	coire 🗆 Exercice	es, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de prol		ement mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de	groupes 🔳 Observa	ations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrair	□ Sémina	ires, excursions, visites
■ Autre : Stage			
Le calendrier et les méthode	s de formation pourront faire l'o	bjet d'adaptations selon la co	oncrétisation et les besoins des phases
d'apprentissages.			
Modalités d'évaluation de l'A	ctivité d'apprentissage		
La note finale de l'Uf	E est décidée par une Commissio	n formée par les professeurs	de l'UE elle-même, conformément
	ns le <i>Règlement Général des Étu</i>		·
Les modalités d'évaluation de	e l'Unité sont exposées ci-dessus	: au niveau de la descrintion	de l'UF Étant intégrée pour
	composent, cette évaluation es	•	ac , oz. ztant miegree, pour
Langue d'évaluation : ■ Fran	çais		
-	-		







Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La récolte d'informations en stages est étroitement liée aux contenus des activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une fréquentation régulière des cours est donc obligatoire.

Les modalités de récolte d'informations sont définies dans le « guide de stage de découverte du métier » et organisées en collaboration avec le référent de stage.

Une confrontation entre la récolte d'informations et les représentations du métier d'enseignant.e, déjà là et en construction, et les prescrits légaux est réalisée en vue de participer à la construction de l'identité professionnelle. Cette confrontation sert de base à l'élaboration du travail final, intégré, de l'UE.

Retour vers la liste des AA







Haute École Charlemagne - Départem	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation					
En codiplômation avec l'Univers	ité de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales		Niveau du cycle :		
Campus de formation : Liège - Huy - Verv	iers 🔽	Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bachelier)				
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)						
Bloc d'études : Bac 1						
Alias : PDev Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxP	Acronyme info : PxPP2105 Période : Quadrimestre				
Cours : Obligatoire	Cette UE est corequis	se à une ou plusieurs autres : 🗉 Non	□ Oui (à préciser)		
La réussite de cette UE constitue un prérequ	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du cursus : 🗉 N	on □Ou	ıi (à préciser)		
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui(à préciser)						
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 24 h						
Enseignant(e)-référent(e) d'UE: muriel.lecoq	@hech.be (LR) - virginie	.oger@hech.be (HB) - corinne.delba	r@hech.be	e (VW)		

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
- o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- □ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Poser les bases du développement humain pour l'étude des théories de l'apprentissage jusqu'à 16 ans. Démontrer la maîtrise des contenus définis.

Contenu de l'activité

- Les grandes théories du développement humain :
- Développement : débuts de la vie ; développement physique, moteur, socio-affectif (la théorie de l'attachement), de la personnalité et de l'identité, cognitif, du langage ; stades de Piaget : petite enfance 0 2 ans- âge préscolaire, âge scolaire 6 -16 ans.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales : Psychologie de l'éducation.
Formation à et par la communication : communication verbale en situation professionnelle.
Prévention au harcèlement.

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	■ Autres : documentaires vidéos	

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles: DeBoeck Boyd, D., Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds. Delachaux et Niestlé,

Piaget J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France

Masson, M. (2019). Rythmes et besoins de l'enfant

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
⊐ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	□ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	\square Observations de pratiques / de terrain
⊐ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites

■ Autre : documentaires, reportages, capsules vidéos

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2 Sec		econde session			
Concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales		1	Niveau du cycle :	
Campus de formation : Liège - Huy - Verviers			iers	Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bachelier)			(Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)							
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Formation historique et didactique de la discipline				е			
Alias : Hist-1	Crédit(s) :	2 ECTS	Acronyme info: PxP	P2106	Période : Quad	drimest	re 1
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequis	ise à une ou plusieurs autres : ■ Non 🗆 Oui (à préciser)			
La réussite de cette UE d	constitue un p	orérequi	is à l'accès à une ou plus	sieurs UE de la suite du	cursus : 🗉 Non	□ Oui (à préciser)
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : 🖪 Non 🖂 Oui (à préciser)							
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 24 h							
Enseignant(e)-référent(e) d'UE : cecile.gretry@hech.be (LR et VW) - adelaide.gaube@hech.be (HB)							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Travail autour de la ligne du temps :

- Comprendre les fondements épistémologiques de la ligne du temps ;
- Lire la ligne du temps de manière diachronique et synchronique ;
- Élaborer une ligne du temps ;
- Restituer les grands repères temporels de l'histoire.

Travail autour des documents :

- Distinguer les traces du passé des travaux postérieurs ;
- Établir la carte d'identité d'un document ;
- Critiquer des traces du passé ;
- Analyser des documents et en déduire des éléments caractérisant le mode de vie des gens ;
- Rechercher des documents pertinents en fonction d'une question de recherche.

Travail autour de la didactique de l'histoire :

- Vivre et analyser des séquences pédagogiques travaillant la didactique spécifique de l'éveil historique.

Contenu de l'activité

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la démarche historique appliquée en classe de primaire. Pour ce faire, les étudiants seront amenés à vivre des dispositifs pédagogiques et à en comprendre les fondements méthodologiques et didactiques. Ainsi, ils se familiariseront aux outils de l'historien (documents variés, lignes du temps) et aux concepts historiques.

Ce cours permettra aussi aux étudiants de revenir sur les différentes périodes de l'histoire et des caractéristiques qui les composent.

Suite à la découverte de la démarche historienne, l'étudiant sera capable de manipuler, observer, classer, critiquer des traces du passé, d'analyser des documents et d'en déduire des éléments caractérisant le mode de vie des gens. Il montrera également ses aptitudes à rechercher de l'information et des documents pertinents.

Il sera aussi à même d'élaborer des lignes du temps et autres outils temporels, de percevoir les mécanismes de la construction du temps historique

Enfin, il pourra restituer les contenus historiques découverts au cours.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

La maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	☐ Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	Autres : Outils repris sur un Pa	dlet

Sources bibliographiques principales

- CHAPELLE P., (2008). En classe, j'utilise... les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode.
- COULON G., (2008). Des Gaulois au Gallo-romains. Paris : Gallimard Jeunesse. coll. « les yeux de la découverte ».
- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DUBY G. (dir.), Une histoire du monde médiéval, Larousse.
- GRIMAUD R., (2012). Nos ancêtres les Gaulois, Editions Ouest-France.
- HURDMAN C., (2010). Vivre Comme... Les hommes préhistoriques. Paris : Editions de La Martinière.
- JADOULLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l'histoire, t. 1, 2, 3 et 4. Didier Hatier.
- Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	☐ Exercices, applications, travaux pratiques
■ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	■ Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2			Seconde session		
Concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Hist-1	30 %	70 %	0	Report	70 %	0	Report	70 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales		Niveau du cycle :		
Campus de formation: Liège - Huy - Verviers			Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bachelie				
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)							
Bloc d'études : Bac	c d'études : Bac 1 U.E. : Français et didactique de la discipline						
Alias : Fran-1a	Crédit(s): 4	L ECTS	Acronyme info : PxI	PP2107	Période : Quadrimestre 1		
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequi	se à une ou plusieurs au	tres : 🔳 Non 🗆 O	ui (à préciser)	
La réussite de cette l	JE constitue un p	rérequi	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du	cursus : ■ Non 🗆	Oui (à préciser)	
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui (à préciser)							
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 48 h						8 h	
Enseignant(e)-référent(e) d'UE : nathalie.lecleir@hech.be (LR) - celine.briffoz@hech.be (HB) - pauline.ryhon@hech.be (VW)							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Nommer et décrire les stratégies/ habiletés de compréhension ;
- (Se) construire une représentation mentale du texte :
- Émettre des hypothèses d'anticipation et d'interprétation puis les vérifier ;
- Prélever des informations explicites ;
- Élaborer des inférences ;
- Percevoir le sens global (résumer) ;
- Mettre en relation le texte et les illustrations.
- Décrire le fonctionnement de la langue :
- notions d'étymologie ;
- règles d'orthographe lexicale : construction des mots (morphologie) ;
- niveaux de langue;
- utiliser le lexique (lexique courant, lexique spécifique, mots et expressions idiomatiques);
- relations sémantiques entre les mots (homonymie, synonymie, antonymie, paronymie).
- identifier le genre du message entendu ou du texte lu.
- apprécier et réagir à la lecture d'œuvres contemporaines marquantes pour la jeunesse.

Contenu de l'activité

L'UE s'articule autour de trois axes :

- L'apprentissage de la lecture ;
- L'observation du fonctionnement de la langue du point de vue du lexique ;
- La sensibilisation à la littérature de jeunesse.

1) Apprentissage de la lecture

Un·e lecteur·rice habile, lorsqu'il·elle construit la signification du message écrit, met en œuvre, de manière automatisée, une série d'opérations mentales pour s'assurer une compréhension optimale. Or, si certain·e·s mettent en œuvre ces habiletés aisément, elles ne sont pas pour autant innées et doivent faire l'objet d'un enseignement.

À travers des mises en situation sur la base de textes divers, l'étudiant·e sera amené·e à prendre conscience des stratégies à mettre en œuvre pour construire la signification d'un message. Il·elle apprendra donc à questionner un texte de manière efficace pour faire émerger la maitrise ou non desdites stratégies.

2) Lexicologie

Le lexique de la langue française se construit et s'enrichit depuis plusieurs siècles. Dans cette partie consacrée à la lexicologie, l'étudiant·e découvrira, à travers des notions théoriques (histoire de la langue, définitions) et des exercices, la richesse du lexique de sa langue maternelle, mais également les procédés qui contribuent à l'enrichir (morphologie emprunts), les nuances que portent les mots et les expressions (notamment les niveaux de langue, le sens propre et le sens figuré...), ainsi que les relations sémantiques entre les unités lexicales (homonymie, synonymie, antonymie...).

3) Sensibilisation à la littérature de jeunesse

Après avoir questionné ses pratiques de lecteur·rice, l'étudiant·e découvrira, par le biais d'œuvres sélectionnées, la richesse de la littérature de jeunesse, tant dans ses thématiques que dans ses supports variés.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

- 1) Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
- 7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
- -maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	Δutres · notes de cours	

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	Exercices, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2		Seconde session			
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1a	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Charlemagne - Départem	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation						
En codiplômation avec l'Univers	Secteur : Sciences humaines et socia	ales	Niveau du cycle :				
Campus de formation : Liège - Huy - Verv	Cadre européen de certification : niv	1 (Bachelier)					
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)							
Bloc d'études : Bac 1	U.E.: Mathématiqu	ques et didactique de la discipline					
Alias: Math-1a Crédit(s): 3 ECTS	Acronyme info: PxPP2108 Période: Quadrimestre 1						
Cours : Obligatoire	Cette UE est corequis	ise à une ou plusieurs autres : ■ Non 🗆 Oui (à préciser)					
La réussite de cette UE constitue un prérequ	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du cursus : 🗉 Noi	n □Ou	ıi (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : 🖪 Non 🖂 Oui (à préciser)							
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 36 h							
Enseignant(e)-référent(e) d'UE:charlotte.regnier@hech.be (LR et HB) - aline.dufour@hech.be (VW)							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
- O s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







☐ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les objectifs de cette UE sont de :

- maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire
- comprendre et appliquer la méthodologie liée à cette matière d'enseignement afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

En vue de vérifier l'atteinte de ces objectifs, les acquis d'apprentissage suivants seront évalués : Maîtriser et expliquer clairement les techniques de calculs, les grandeurs et la résolution de problèmes à enseigner à l'école primaire. En particulier :

- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :

- Calcul écrit, calcul mental et tables;
- Didactique du calcul mental;
- Grandeurs;
- Problèmes : grandeurs, logiques, intervalles, partages inégaux.







Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :

- Opérer sur des nombres.

Dans le champ "Des grandeurs à la relation entre variables" :

- Concevoir des grandeurs;
- Agir sur des grandeurs;
- Opérer sur des grandeurs : périmètres, aires et volumes.

Sunnorts	didactiques	obligatoires
Juppoi is	uluactiques	ODIIRALOII C3

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1. Van In.
- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neirynck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths! Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s.d.). Khan Academy. https://fr.khanacademy.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	Exercices, applications, travaux pratiques
■ Exposé par l'étudiant.e	Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2		Seconde session			
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1a	0	100 %	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants.

Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.







Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences hum	Niveau du cycle :			
Campus de formatio	on : Liège - Huy	· - Vervi	iers	Cadre européen de ce	1 (Bachelier)		
Master en Enseigne	ment : Section	2	- Instituteur.trice	e (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Éducation co				rporelle et à la santé:	Anatomie et physio	logie	
Alias : Corpo-1a	Crédit(s): 1	_ ECTS	Acronyme info: PxPP2109 Période: Quadrimestre 1				
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequi	se à une ou plusieurs au	tres: 🖪 Non 🗆 Oui (à préciser)	
La réussite de cette U	E constitue un pı	rérequi	s à l'accès à une ou plu	ısieurs UE de la suite du	cursus : ■ Non 🗆 Ou	Ji (à préciser)	
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui (à préciser)							
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 12 h							
Enseignant(e)-référent(e) d'UE: elodie.remy@hech.be (LR) - arnauld.mertens@hech.be (HB) - dominique.noel@hech.be (VW)							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive:
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

 □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature
 - a conception et la mise en œuvre d'une demarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variees de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire et appareil respiratoire).

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités orientées sur le corps humain appropriées à l'enseignement primaire. Comprendre les liens entre les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire avec l'éducation physique et à la santé.

Adapter et illustrer la théorie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire en utilisant une démarche scientifique.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- -Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain en ce qui concerne l'appareil locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire.
- -Adapter et illustrer la théorie d'anatomie-physiologie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire.

Contenu de l'activité

Cette unité d'enseignement permettra une approche de l'anatomie du corps humain et de son fonctionnement physiologique. Elle permettra aux étudiants de compléter leurs connaissances théoriques dans ce domaine; mais également de développer et de mettre en place des activités didactiques pratiques orientées sur la physiologie et l'anatomie du corps humain et adaptées aux élèves de l'enseignement primaire.







Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline. Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière: Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

- MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Ed De Boeck.
- TORTORA G. (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec.
- BARILLE A. (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Hachette.
- MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	Exercices, applications, travaux pratiques
■ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1 Quadrimestre 2 Unité d'enseignement concernée		e 2	Se	econde sessi	on			
concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-1a	20 %	80 %	0	20 %	80 %	0	20 %	80 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Charlemagne - Départem	ent pédagogique	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
En codiplômation avec l'Univers	ité de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :			
Campus de formation: Liège - Huy - Verv	riers	Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bachelier)				
Master en Enseignement : Section 2	- Instituteur.trice	(M3-P6)				
Bloc d'études : Bac 1	U.E.: Pratique de l	la diversité musicale et linguistique				
Alias : PDML Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info: Pxf	PP2110 Période : Quadrim	estre 2			
Cours : Obligatoire	Cette UE est corequis	ise à une ou plusieurs autres : ■ Non □ Oui (à préciser)				
La réussite de cette UE constitue un prérequ	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du cursus : 🗖 Non 🛘 🗆 Oi	ui (à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : 🖪 Non 🖂 Oui (à préciser)						
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre global d'heures présentielles : 24 h						
Enseignant(e)-référent(e) d'UE: myriam.sarlet@hech.be (LR et HB) - romy.conzen@hech.be (VW)						

Structure de l'Unité d'enseignement (U.E.)

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- Activité 1 : Éveil aux langues et didactique de la discipline
- Activité 2 : Éducation musicale et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;







- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Les compétences du praticien réflexif :
 - o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- 1. Amorcer un portfolio interdisciplinaire comportant les différentes productions réalisées (matériel didactique et/ou dispositif d'apprentissage), leur progression et leur analyse réflexive pour assurer une dynamique interdisciplinaire entre «éveil aux langues» et «éducation musicale».
- 2. Élaborer des activités et projets en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication :
- a) Développer sa sensibilité auditive et musicale dans le cadre de la découverte des diversités linguistiques, culturelles et de la conscience phonologique.
- b) Adopter un « ego phonétique » adapté à la prononciation spécifique d'autres langues en s'appuyant sur l'expressivité et la gestualité (jeu théâtral, chansons mimées, chorégraphie...) afin d'intégrer les bases prosodiques d'autres langues (rythmiques, mélodiques, intensité...).
- c) Observer et comparer le fonctionnement d'une multitude de langues et leurs contextes culturels pour favoriser des attitudes de tolérance et d'ouverture à la diversité linguistique et culturelle.
- d) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique du plurilinguisme en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux : sécurité linguistique, ethnocentrisme culturel, rôle de la langue de scolarisation, acceptation du rôle de « maitre ignorant », préconception sur les langues, stéréotypes et préjugés , dimension émotionnelle...
- 3. Élaborer des activités et projets en cohérence avec les domaines proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles en éducation musicale :
- a) Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques au service de productions créatives et didactiques.
- b) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique de l'éducation musicale en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux :régulation émotionnelle, renforcement des liens sociaux, stimulation de la créativité, renforcement des fonctions cognitives et exécutives...







- 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maitrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles;
- maitrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental.
- 2. Formation à et par la communication

Maitrise des contenus disciplinaires liés aux postures d'écoute et de productions vocales et verbales.

3. Formation à et par la pratique

Projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2		Seconde session			
Concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDML	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le critère de réussite de l'UE correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.







Master en Enseigne	ement : Section 2	- Instituteur.tric	e (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac	1	U.E.: Pratique de	la diversité musicale	et linguistique
Alias : PDML	Langue d'enseig	nement : ■ Français	□ Autre (à préciser)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures prés	entielles : 12	h A.A. : Éveil aux lan	gues et didactique de	la discipline

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication.

Conscience phonologique:

- les concepts liés à la diversité des univers sonores des langues et leur prosodie: phonèmes, schémas rythmiques, accentuation, intonation...
- les caractéristiques sonores de quelques langues associées aux difficultés d'apprentissage de la langue de scolarisation

Société multilingue et multiculturelle:

- fonctionnement des actes langagiers dans diverses cultures et leurs enjeux sociétaux
- caractéristiques permettant de mieux définir son profil/son environnement linguistique et culturel et prendre conscience des richesses de la diversité culturelle et sociale.

Langues comme outils de communication

- règles/normes/vocabulaire permettant de comprendre le fonctionnement des langues, leur diversité, leurs points communs ainsi que leur évolution et le phénomène des emprunts linguistiques.
- les systèmes d'écriture liés à la spécificité des langues (phonogrammes, idéogrammes, pictogrammes, écriture verticale de gauche à droite, alphabétique)

Patrimoine culturel lié à la pratique des langues sous une forme orale et/ou écrite: répertoire de chants, rondes, jeux chantés, contes, albums...

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant⋅e sera capable de :

- identifier, cerner, apprécier, reproduire et organiser des éléments sonores et visuels (ex. écriture) liés à l'environnement linguistique et culturel d'une variété de langues de différents statuts.
- construire et partager sa « biographie langagière et musicale» sur base d'un questionnement ciblé sur sa culture et des éléments culturels structurants. Cette « biographie langagière et musicale » sera essentiellement basée sur l'expression sonore et visuelle (PPT commenté, montage sonore...).
- intégrer et de partager le capital linguistique et musical des étudiants de la classe dans un projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle (cf. CARAP).
- présenter quelques activités interdisciplinaires (« éveil aux langues » et « éducation musicale »).







Supports didactiques obliga	<u>atoires</u>		
■ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	■ Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	
Sources bibliographiques p	rincipales		
· ·	eur), (2012), Le CARAP — un cad Graz, Centre européen pour les	•	•
Candelier, M., (2003) L'év	veil aux langues à l'école prima	ire, Bruxelles, Deboeck.	
Méthodes d'enseignement	:-apprentissage		
□ Cours ex-cathedra	□ Activités en labora	atoire E xercices	s, applications, travaux pratiques
■ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de pro	oblèmes ■ Enseigne	ement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux d	de groupes ■ Observat	tions de pratiques / de terrain
■ Classe inversée	Projet sur le terrai	in □ Séminair	es, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)			
Le calendrier et les méthod d'apprentissages.	des de formation pourront faire l'	objet d'adaptations selon la co	ncrétisation et les besoins des phases
Modalités d'évaluation de l	'Activité d'apprentissage		
	•	·	de l'UE elle-même, conformément
aux dispositions précisées of	dans le <i>Règlement Général des Ét</i> i	rudes et des Jurys de la HECh.	
	de l'Unité sont exposées ci-dessu la composent, cette évaluation e	· ·	e l'UE. Étant intégrée, pour
Langue d'évaluation : ■ Fra	ançais 🗖 Autre : (à préciser	·)	







Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

Retour vers la liste des AA







Master en Enseignem	ent : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)	
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Pratique de la diversité musicale	et linguistique
Alias : PDML	Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre(à préciser)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures préser	itielles : 12 h A.A. : Éducation musicale et didactique o	de la discipline

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental et en particulier en P3-P4. Les modes d'expression «expression musicale» ainsi que «expression française et corporelle» seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maitrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques déjà abordées au Q1 (PXPP2101-D. Didactique (inter)disciplinaire de la Musique).

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maitrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à cordes et à vent nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux:

- Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
- Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
- Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments: cordophones, membranophones, idiophones, aérophones
- Les variations des 4 paramètres sonores et précision de quelques notions de physique du son.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant⋅e sera capable de :

- mobiliser et développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : vocabulaire spécifique, audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments, etc.
- manipuler correctement et fabriquer des instruments scolaires dans le contexte d'une orchestration ou d'une audition active en utilisant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques adéquats;
- interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental, de moduler sa voix (parlée et chantée) et d'utiliser une gestuelle adaptée. Il sera capable de rédiger une préparation écrite correcte : apprentissage et exploitation d'un chant;
- mettre en œuvre correctement l'apprentissage et l'orchestration d'un chant scolaire dans une classe de P3 ou P4 ainsi qu'une audition active;
- produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : à vent, à clavier, à cordes, etc.
- accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon;
- manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.







Supports didactiques obligatoires

■ Syllabus de cours	E-Learning	□ Documents de travail	Portefeuille de lectures
---------------------	------------	------------------------	--------------------------

■ Dias de projection ■ Ouvrage de référence □ Autres : (à préciser)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Armand Colin.
- Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.
- Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). La musique comme joie à l'école. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

Cours ex-cathedra	Exercices, applications, travaux pratique
-------------------	---

- Exposé par l'étudiant.e
 □ Résolutions de problèmes
 Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie Ateliers, travaux de groupes Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
 Projet sur le terrain
 □ Séminaires, excursions, visites

Autre: (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de l'UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.







Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(Néant)

Retour vers la liste des AA







Haute École Cha	Haute École Charlemagne - Département pédagogique				Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
En codiplô	En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences hum	Niveau du cycle :			
Campus de formation : Liège - Huy - Verviers			Cadre européen de ce	1 (Bachelier)				
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice				(M3-P6)				
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Psychologie d				des apprentissages				
Alias : PApp	Crédit(s) :	2 ECTS	Acronyme info : PxP	P2111	Période : Quadrir	nestre 2		
Cours : Obligatoire Cette UE est corequis			iise à une ou plusieurs autres : ■ Non 🗆 Oui (à préciser)					
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ■ Non □ Oui (à préciser)								
Le choix de cette UE e	est conditionné	par la réu	ıssite préalable d'une ou	ı plusieurs UE : 🖪 Non	□ Oui (à préciser)			
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser)				Nombre d'heures prés	entielles : 24	h		
Enseignant(e)-référen	nt(e) d'UE:mar	ie-noelle.	.demoulin@hech.be (LR) - virginie.oger@hech.b	oe (HB) - corinne.delb	par@hech.be (VW)		

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
- O s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - o maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







☐ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Expliciter la vision du processus d'apprentissage de différentes théories de la psychologie des apprentissages. Illustrer les différents concepts relatifs à différentes théories de l'apprentissage par des gestes professionnels dans des classes de l'enseignement fondamental (M3 à P6).

Appréhender l'adéquation entre des gestes professionnels influencés par les théories de l'apprentissage et les quatre piliers de l'apprentissage proposés par les neurosciences.

Déterminer la fonction et les mécanismes de la mémoire pour favoriser l'apprentissage des élèves.

Contenu de l'activité

Dans le cadre de ce cours , il s'agit de s'interroger sur "le comment apprend-on ?" et sur les conditions propices à l'apprentissage. Dans cette perspective, différents courants de pensée relatifs à l'apprentissage sont explorés et comparés: empirisme, béhaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, cognitivisme... Les différents concepts inhérents à ces théories sont abordés et confrontés aux pratiques contemporaines des classes de l'enseignement primaire. Un focus sur les quatre piliers de l'apprentissage, ainsi que sur les trois systèmes cognitifs, selon les neurosciences poursuit le même objectif. Enfin, le fonctionnement du cerveau et celui de la mémoire permettent d'affiner les connaissances relatives à l'apprentissage, et de proposer des gestes impondérables pour faciliter la rétention des informations par les apprenants. Par ailleurs, l'ensemble de ces connaissances permettront au futur enseignant de concevoir et justifier ses futures pratiques professionnelles.







- 4. Formation didactique
- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
- processus d'apprentissage
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée.
- 5. Formation en sciences humaines et sociales.
- psychologie de l'éducation

Su	pports	didactio	ues obl	igatoires
----	--------	----------	---------	-----------

■ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F. (2021). Les neurosciences cognitives dans la classe: Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines.

Houdé, O.(2018), Le cerveau et les apprentissages. Bruxelle: Mardaga.

Sordeur, J. (2019). Comprende, apprendre, mémoriser : les neurosciences au service de la pédagogie. Bruxelles : De Boek.

Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le Cerveau et les apprentissages. Paris: Nathan (Les Repères pédagogiques).

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boek.

Viennau, R., (2017). Apprentissage et enseignement : théories et pratique. Montréal : Gaetan Morin, Chenière éducation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
⊐ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	□ Enseignement mutuel (par les pairs)
⊐ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de groupes	$\hfill\Box$ Observations de pratiques / de terrain
⊐ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites

□ Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2 Seconde se:			econde sessi	on	
concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La prise de notes est essentielle.







Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences hu	Secteur : Sciences humaines et sociales Niveau du		
Campus de formatio	on : Liège - Hu	y - Vervi	ers	Cadre européen de c	ertification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice			rice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Sciences et d			et didactique de la disci	pline		
Alias : Sciences	Crédit(s):	2 ECTS	Acronyme info :	PxPP2112	Période : Quadrim	estre 2
Cours : Obligatoire			Cette UE est core	quise à une ou plusieurs a	utres : ■ Non 🗆 Oui	(à préciser)
La réussite de cette U	E constitue un p	rérequi	s à l'accès à une ou	plusieurs UE de la suite du	u cursus : 🔳 Non 🗆 O	ui (à préciser)
Le choix cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui (à préciser)						
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles : 24 h					1	
Enseignant(e)-référen	t(e) d'UE : marie	e-claude	.chagnon@hech.be	(LR et VW) - denise.ernst(@hech.be (HB)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- □ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







☐ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette UE a un double objectif : d'une part, faire acquérir aux étudiants des savoirs et des savoir-faire axés essentiellement sur le vivant, développer un raisonnement critique et une maitrise progressive du langage spécifique aux sciences ; d'autre part, initier les étudiants au « comment enseigner les sciences au Fondamental » en s'appuyant sur les référentiels.

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Maitriser les concepts théoriques : vivant/non vivant, les grandes fonctions du vivant ; les règnes animal, végétal et fongique, et plus précisément, la diversité des espèces, leur classification actuelle, les cycles de vie, les interactions entre les êtres vivants, quelques notions d'écologie ;
- Maîtriser et mobiliser le langage spécifique aux sciences afin d'enseigner de manière précise, cohérente les savoirs/savoir-faire scientifiques, et favoriser ainsi la compréhension des élèves ; s'exprimer à l'oral comme à l'écrit, de manière claire et structurée ;
- Se confronter au réel (situations diverses) et conserver des traces de qualité : observer, dessiner, schématiser, annoter, etc. ;
- Analyser et utiliser le Référentiel de Sciences du Tronc Commun [P1-P6] et le Référentiel des compétences initiales [M3] pour concevoir des dispositifs d'enseignement-apprentissage selon les prescrits légaux ;
- Développer un raisonnement scientifique critique, pour pouvoir l'enseigner, en pratiquant la formulation d'hypothèses, l'observation, l'expérimentation, l'analyse des données, l'évaluation des preuves, la recherche d'informations fiables et la remise en question des idées préconçues ;
- Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible ;
- Imaginer des séquences d'apprentissage adaptées aux différents niveaux du Fondamental mettant en oeuvre la démarche d'investigation scientifique et diverses approches méthodologiques spécifiques à l'enseignement des sciences, au départ d'un questionnement porteur de sens

Contenu de l'activité

- Le « vivant », en observant et en manipulant différents éléments concrets et supports ; représentations et difficultés des élèves ; notions d'unité, diversité et interdépendance du vivant ;
- Le monde des mycètes : découverte et questionnement ;
- Le monde animal : anatomie, modes de vie, classification...par le biais de leçons modèles et de manipulations ludiques ;
- Le monde végétal : observation multisensorielle et structurée des végétaux de notre environnement ; utilisation d'outils de détermination ; réalisation de semis et identification des conditions de germination et de croissance (photosynthèse) ; cycle de vie d'une plante à fleurs ;
- "Faire classe en dehors de la classe" en mettant à l'honneur l'approche sensorielle, l'identification de critères précis d'observation et l'exploration pluridisciplinaire.

L'approche par objectifs est privilégiée.







Dans cette UE, les enjeux de l'enseignement des sciences se concrétisent à travers les visées du Référentiel de Sciences (p.18) :

- La visée 1 "Pratiquer des sciences"
- La visée 2 "Apprendre les sciences"

Le champ des "Vivants" est le thème principal de l'UE, au service des quatre concepts fondamentaux organisant le savoir scientifique (pp. 22-23 du Réf. de Sciences, Tronc commun).

Les thèmes abordés sont : biodiversité, relations vivants/milieu, étapes de la vie (plantes vertes et animaux), nutrition et systèmes associés (chez les animaux), nutrition (chez les plantes vertes). Ces thèmes sont initiés dans le Référentiel des compétences initiales (Domaine 3/Sciences/M3/pp.63 et 68-74).

Les possibilités de croisements disciplinaires sont envisagées (pp.117-123 du Réf. de Sciences, Tronc commun et pp.109-111 du RCI).

Supports	didactiques	s obligatoires	:
Juppoi is	uluactiques	o obligatoli es	٠.

■ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	■ Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel de Sciences du Tronc Commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement des sciences au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB : http://www.enseignement.be/download.php?do.id=17241

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté via ce lien : https://ifpc.cfwb.be/documents/multi/tc/REF%20CI%20version%201LG.PDF

https://www.hypothese.be/: l'asbl Hypothèse forme et accompagne des enseignants dans leurs recherches de contenus scientifiques, leurs recherches d'outils didactiques et d'expériences signifiantes. Un de leurs objectifs est de changer l'image des sciences en pratiquant un éveil scientifique alliant précision, créativité et interdisciplinarité.

https://fondation-lamap.org/: la Fondation "La main à la pâte": cette initiative, soutenue par l'Académie des sciences en France, propose des ressources pédagogiques pour l'enseignement des sciences à l'école primaire. Le site propose des séquences d'activités, des guides méthodologiques, des documents à télécharger, ainsi que des formations pour les enseignants.

https://junior.edumedia-sciences.com/fr/: Edumedia Sciences offre une collection de simulations interactives et de vidéos sur différents sujets scientifiques. Il permet aux élèves du primaire d'explorer des concepts scientifiques de manière interactive et autonome. Les ressources peuvent être utilisées pour enrichir les cours de sciences et favoriser l'engagement des élèves.

https://didacsciences.be/ : Didac Sciences est une plateforme de diffusion des écrits de la recherche en didactique des sciences à destination des (futurs) enseignants et des formateurs.

Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas. Ce livre sert de document de référence avec sa première partie informations pour l'enseignant et sa deuxième partie activités possibles à l'école primaire.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	Exercices, applications, travaux pratiques
⊐ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
⊐ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de groupes	■ Observations de pratiques / de terrain
■ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Q	uadrimestre	1	Quadrimestre 2 Seconde se		econde sessi	on		
concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sciences	0	0	0	20 %	80 %	0	Report	80 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Le cours est construit autour d'objectifs communs aux trois implantations. Les supports de cours et les modalités de l'épreuve finale sont néanmoins susceptibles de varier légèrement en fonction de l'enseignant.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Une sortie de terrain obligatoire est organisée dans l'environnement local.







Haute École Charlemagne - Département pédagogique			Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation				
En codiplômation avec l'Université de Liège			Secteur : Sciences humaines et sociales Niveau		Niveau du cycle :		
Campus de formatio	n : Liège - Huy	y - Verv	iers	Cadre européen de cer	tification : niv	eau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice			ice (M3-P6)				
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Éducation à l			à la Philosophie et à la C	itoyenneté e	et didacti	que de la discipline	
Alias : EPC-1	Crédit(s):	1 ECTS	Acronyme info : I	PxPP2113	Période : Q	uadrimes	tre 2
Cours : Obligatoire			Cette UE est cored	uise à une ou plusieurs aut	res : 🔳 Non	□ Oui (à	préciser)
La réussite de cette UE	E constitue un p	rérequi	is à l'accès à une ou	plusieurs UE de la suite du c	ursus : 🗉 Nor	n □Oui	(à préciser)
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ■ Non □ Oui (à préciser)							
Langue d'enseignement : ■ Français □ Autre (à préciser) Nombre d'heures présentielles :				12 h			
Enseignant(e)-référent(e) d'UE: olivier.vens@hech.be (LR et HB) - geraldine.brausch@hech.be (VW)							

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. O maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ; o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées
 - par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le cours vise à initier :

- 1) aux enjeux, compétences, pratiques et objectifs globaux de l'Education Philosophique et Citoyenne (EPC) ;
- 2) aux principes et pratiques de la démocratie ainsi qu'aux compétences citoyennes en démocratie.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

de démontrer la maîtrise des différents repères théoriques et pratiques de base des 4 visées du référentiel de l'EPC (pensée autonome et critique, connaissance de soi et de l'autre, citoyenneté en démocratie). Il devra également démontrer sa compréhension de la transversalité des objectifs et compétences de l'EPC.

Contenu de l'activité

Le cours s'emploiera à :

- 1) présenter le cadre général de l'EPC et éveillera à ses enjeux, compétences, pratiques et objectifs fondamentaux (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique);
- 2) initier aux repères théoriques et pratiques de la pensée autonome et critique (1ère visée du référentiel EPC), de la connaissance de soi et de l'autre (2e visée) et de la vie collective en démocratie (visées 3 et 4), notamment dans une perspective transversale et interdisciplinaire.







- 1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté
- 5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation éthique, déontologie et législation scolaire pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Su	pports	didactio	ues ob	ligatoires
----	--------	----------	--------	------------

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :

Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR); Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU); Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE): Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.
- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, ...), etc.
- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, llo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, lles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.
- Articles de presse scientifique et généraliste.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
⊐ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	$\hfill\Box$ Observations de pratiques / de terrain
⊐ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
⊐ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
concernee	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-1	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Charlemagne - Départem	ent pédagogique	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation					
En codiplômation avec l'Univers	ité de Liège	Secteur : Sciences humaines et socia	ales	Niveau du cycle :			
Campus de formation : Liège - Huy - Verv	viers	Cadre européen de certification : niv	/eau 7	1 (Bachelier)			
Master en Enseignement : Section 2		e (M3-P6)					
Bloc d'études : Bac 1 U.E. : Éducation plastique et didactique de la discipline							
Alias : Plast-1 Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info: Px	PP2114 Période : Q	uadrimes	tre 2			
Cours : Obligatoire	Cette UE est corequ	uise à une ou plusieurs autres : ■ Non □ Oui (à préciser)					
La réussite de cette UE constitue un prérequ	is à l'accès à une ou pl	usieurs UE de la suite du cursus : 🗉 Noi	n □Oui	(à préciser)			
Le choix de cette UE est conditionné par la ré	ussite préalable d'une d	ou plusieurs UE : 🖪 Non 🗆 Oui (à préc	iser)				
Langue d'enseignement : ■ Français 🗆 Autre	e (à préciser)	Nombre d'heures présentielles :	12 h				
Enseignant(e)-référent(e) d'UE : gaetano.licat	a@hech.be (LR et HB)	- martine.bovy@hech.be (VW)					

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

S'approprier les bases du langage plastique, S'initier à la matière en lien avec les contenus du référentiel ECA et plus.

Vivre des expériences esthétiques et sensibles, stimuler, éveiller l'imagination.

Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) : Applications et notions théoriques. Composition de l'image et du volume.

Approche d'œuvres d'art et procédés artistiques.

Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique.

Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

Contenu de l'activité

Les activités s'articuleront par la découverte et la maitrise des éléments suivants :

Éléments liés aux lieux de culture, Temps / rythme Geste / outils Espaces/ formes/ matières/ supports Couleurs/timbres







N 4 ' 1 '	1		1	1		ı			1	
N/laitricer	IPC	contenus	UISCI	nlınaıre	19 20	ഥം	technic	IIIAS 1	าโลรโเก	IIIAC
Martisci	103	CONTECTIOS	aisci	pilitiani	.J C L	103	CCCITITIC	lucs i	Jiastiq	ucs.

Supports didactiques obligatoir

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
■ Dias de projection	Ouvrage de référence	■ Autres : référentiel ECA retrava	aillé

Sources bibliographiques principales

ARASSE D, Histoires de peintures, folio essais, 2004.

CASTERMAN Geneviève, Copains gribouill'arts, créativité, mode d'emploi, Editions Milan, 1995.

CURTIL, L'art par 4 chemins, Milan jeunesse, 2007.

EDWARDS Betty, dessiner grâce au cerveau droti, ed. Mardaga, 1991.

KERLAN, A Samia Langar, Cet art qui éduque, éditions Fabert, Yapaka.be

LAURET J.M l'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Editions de l'attribut, 2014.

IITEN J, Art de la couleur, édition abrégée, Ed. Dessain et Tolra, Paris 1986.

MASSON M, Le dehors, un terreau fertile pour grandir, Temps d'arrêt lectures Yapaka.be

PASTOUREAU M, SIMMONNET D, Le petite livre des couleurs, 2014.

POLIQUIN Louise, notre fonction créatrice, un outil pour la vie, SEDRAP 2000.

POLIQUIN Louise, Voix et voix de la créativité – Ed. Erasme, 2004.

RODARI G, Grammaire de l'imagination, Ed. rue du monde 1997.

SEGUIN/ FONTES M, Le second souffle de la créativité, Ed. Dessain et tolra, / le jeu et l'élément créateur.

SONHEIM Carla, Dessiner et peindre des animaux imaginaires, ed. Eyrolles, 2013.

Plusieurs ouvrages sélectionnés dans les collections :

ACCES EDITIONS: histoire d'arts en pratiques, mars 2010 – Pas si bêtes, les arts plastiques!, février 2003, Graphic'arts 4 à 7 ans, novembre 2004, hors-d'œuvre d'arts, 3 à 8 ans, juin 2012, ...

DADA, la première revue d'art. ...

PALETTE: Brasseur Ph, Eurek'art le livre jeu du regard, mai 2016, - DELPECH Sylvie, L'art à pleines dents, DEMILLY Christian, L'art en mouvements et autres courants du XX' siècle - GAUDY H, L'art de l'ailleurs, 2013 – GENTIL M, femmes artistes, 2017,

RETZ: SAEY A et PENISSON Y, Histoire des arts et arts visuels 40 exploitations pédagogiques, février 2012 – Ateliers photographiques, arts visuels, juin 2013. ...

SCEREN CNDP- CRDP – Arts Visuels &: TEXEDRE Coco, Arts visuels & jeux d'écriture, 2008, GUITTON M, Arts&Visuels & Portraits, CHAMAGNE C. Arts visuels & Bestiaire 2010, ...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

□ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	□ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	□ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session			
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	
Plast-1	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0	

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Charlemagne - Département pédagogique				Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation					
En codiplô	mation avec l'	Jniversi	té de Liège	Secteur : Sciences hum	Niveau du cycle :				
Campus de formation	on : Liège - Hu	y - Verv	iers	Cadre européen de cei	1 (Bachelier)				
Master en Enseigne	ement : Section	2	- Instituteur.trice	(M3-P6)					
Bloc d'études : Bac	1		U.E.: Français et di	didactique de la discipline					
Alias : Fran-1b	Crédit(s):	5 ECTS	Acronyme info : PxP	P2115	Période : Quadrii	mestre 2			
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequis	ise à une ou plusieurs autres : ■ Non □ Oui (à préciser)					
La réussite de cette U	IE constitue un β	rérequi	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du d	cursus : 🗉 Non 🖂 🛚	Oui (à préciser)			
Le choix de cette UE e	est conditionné p	oar la réu	ıssite préalable d'une ou	ı plusieurs UE : 🖪 Non	🗆 Oui (à préciser)				
Langue d'enseigneme	ent : 🔳 Français	□ Autre	(à préciser)	Nombre d'heures prés	entielles : 60) h			
Enseignant(e)-référen	nt(e) d'UE : julie.	hirt@he	ch.be (LR) - celine.briffc	oz@hech.be (HB) - paulir	ne.ryhon@hech.be (VW)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- □ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de

- Utiliser la notion de classe de mots ;
- Utiliser les critères qui permettent de connaître la fonction ;
- Reconnaitre les constituants principaux d'une phrase ;
- Conjuguer à tous les modes et à tous les temps ;
- Respecter le système temporel choisi ;
- Citer et identifier les composantes de la situation de communication :
 énonciateur; destinataire ; intention dominante (informer, donner du plaisir/susciter des émotions, enjoindre,
 persuader/convaincre) ; message ; contexte (temps et lieu) ;
- Reconnaitre, dans un message, les caractéristiques générales d'une ou plusieurs structures textuelles : narrative ; argumentative ; descriptive ; dialoguée ; explicative ;
- Identifier le genre du message entendu ou du texte lu;
- Élargir sa connaissance du monde ;
- Se construire une identité de lecteur ;
- Réfléchir à sa pratique de lecteur.

Contenu de l'activité

Grammaire de phrase

Cette partie va permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec les termes du langage technique de la grammaire (classe, fonction, référent...).

L'étudiant.e sera également amené.e à connaitre les critères permettant d'identifier la classe d'un mot/ groupe de mots, ainsi que les critères permettant d'identifier la fonction des constituants de la phrase.

La théorie sera mise en pratique à travers des exercices d'analyse et une réflexion didactique sera menée pour envisager un enseignement de ces notions qui fasse sens chez les élèves.

Conjugaison

Dans un premier temps, l'étudiant.e, à travers des notions théorique et des exercices, se (re)familiarisera avec les notions fondamentales de la conjugaison :

- les modes personnels et les modes impersonnels ;
- les temps simples et les temps composés ;
- la voix active et la voix passive ;
- les personnes de la conjugaison.

Une fois ces notions passées en revue, c'est le système des modes et des temps qui sera abordé et les notions d'antériorité, de simultanéité et de postériorité.

Typologie de textes et de discours

Lorsque nous prenons connaissance d'un message, nous nous devons d'être un récepteur actif et il nous faut donc, pour accéder à sa pleine signification, orienter notre lecture en tenant compte des paramètres de la situation de communication et de l'organisation de ce message.

Dans cette partie, l'étudiant.e, après avoir pris connaissance de quelques définitions, apprendra, à travers des exercices, à identifier les différents paramètres d'une situation de communication de même que les intentions et structures textuelles présentés dans le Référentiel FRALA.

Cette partie sera mise en lien avec les notions abordées en grammaire de phrase. Celles-ci seront plus contextualisées, leur mobilisation étant abordée comme relevant des choix linguistiques posés par un auteur pour structurer son propos en vue de réaliser une intention. Des ponts seront donc établis entre grammaire et lecture et entre grammaire et écriture.

Un lien sera également établi avec la conjugaison puisque le système des modes et des temps utilisé dans un texte est tributaire du type de celui-ci.

Littérature jeunesse :

Plusieurs activités seront organisées pour augmenter le plaisir de lire chez les étudiant.e.s en vue qu'à leur tour, ils.elles développent la lecture-plaisir chez leurs élèves et prennent connaissance des moyens existants pour ce faire.

En fonction des possibilités des différent.e.s référent.e.es, les activités proposées peuvent être une rencontre avec un auteur, une activité en bibliothèque, un cercle de lecture...







- 1) Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
- maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
- 7. Formation visant à la maitrise orale et écrite de la langue française
- -maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

☐ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
☐ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	Autres : notes de cours	

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	□ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1b	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ☐ Français ☐ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)







Haute École Cha	arlemagne - D	épartem	ent pédagogique	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
En codipló	òmation avec l	'Universi	té de Liège	Secteur : Sciences hum	Niveau du cycle :		
Campus de formati	on : Liège - Ηι	ıy - Vervi	ers	Cadre européen de certification : niveau 7 1 (Bachelier)			
Master en Enseigne	ement : Sectio	n 2	- Instituteur.trice	(M3-P6)			
Bloc d'études : Bac	1		Ս.E. : Mathématiqւ	ies et didactique de la	discipline		
Alias : Math-1b	Crédit(s) :	4 ECTS	Acronyme info : Pxf	PP2116	Période : Quadri	mestre 2	
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequi	se à une ou plusieurs au	tres : 🖪 Non 🗆 O	ui (à préciser)	
La réussite de cette l	JE constitue un	prérequi	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du	cursus : ■ Non □	Oui (à préciser)	
Le choix de cette UE	est conditionné	par la réu	issite préalable d'une o	u plusieurs UE : 🖪 Non	🗆 Oui (à préciser)		
Langue d'enseigneme	ent : 🗉 Français	□ Autre	(à préciser)	Nombre d'heures prés	entielles : 4	8 h	
Enseignant(e)-référer	nt(e) d'UE : emi	manuelle.	remy@hech.be (LR) - c	harlotte.regnier@hech.b	oe (HB) - aline.dufou	ır@hech.be (VW)	

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
- O s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement; o maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







□ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Les objectifs de cette UE sont de :

- maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire
- comprendre et appliquer la méthodologie liée à cette matière d'enseignement afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

En vue de vérifier l'atteinte de ces objectifs, les acquis d'apprentissage suivants seront évalués : Maîtriser le vocabulaire de solides et figures, les constructions géométriques et expliquer clairement la matière à enseigner à l'école primaire sur la numération, les diviseurs et les multiples. En particulier :

- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe, leurs constructions géométriques et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :

- Numérations et étude du nombre
- Aspects du nombre
- Diviseurs et multiples
- Sens des opérations
- Bases de géométrie euclidienne et vocabulaire (du point au solide)
- Droites, angles, (non-)polygones
- Triangles et droites remarquables
- Quadrilatères
- Disques et cercles
- Polygones réguliers
- Axes de symétrie
- Constructions







Dans le champ "Des objets de l'espace à la géométrie" :

- Appréhender et représenter des objets de l'espace (à deux dimensions) ;
- Dégager des régularités et des propriétés géométriques pour construire, calculer et justifier.

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :

- Appréhender le nombre dans tous ses aspects ;
- Opérer sur des nombres.

Supports	didactiones	obligatoires
Supports	alaactiques	opligatoires

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	Documents de travail	□ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1. Van In.
- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neirynck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths!
- Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). Apprivoiser l'espace et le monde des formes (De Boeck). De Boeck.
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy. https://fr.khanacademy.org/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

■ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
■ Exposé par l'étudiant.e	Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
■ Travaux en autonomie	Ateliers, travaux de groupes	$\hfill \square$ Observations de pratiques / de terrain
⊐ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites

□ Autre : (à préciser)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases

d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1b	0	0	0	0	100 %	0	0	100 %	0

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants.

Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.







Haute École Char	lemagne - Dépa	arteme	ent pédagogique	Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation			
En codiplôn	nation avec <mark>l'</mark> Ur	niversi	té de Liège	Secteur : Sciences humaines et sociales			Niveau du cycle :
Campus de formatio	n : Liège - Huy -	- Vervi	iers	Cadre européen de certification : niveau 7			1 (Bachelier)
Master en Enseigner	ment : Section 2	- Instituteur.trice	(M3-P6)				
Bloc d'études : Bac 1	L		U.E.: Éducation co	rporelle et à la santé:	animation et i	natatio	n
Alias : Corpo-1b	Crédit(s): 1	ECTS	Acronyme info: PxF	P2117	Période : Qua	adrimes	stre 2
Cours : Obligatoire			Cette UE est corequis	se à une ou plusieurs au	tres: ■ Non 🗆	oui (à	préciser)
La réussite de cette UE	constitue un pre	érequi	is à l'accès à une ou plu	sieurs UE de la suite du	cursus : 🗉 Non	□ Oui	(à préciser)
Le choix de cette UE es	st conditionné par	la réu	issite préalable d'une oi	u plusieurs UE : 🖪 Non	□ Oui (à précise	er)	
Langue d'enseignemer	nt : 🔳 Français 🗆	Autre	(à préciser)	Nombre d'heures prés	entielles :	12 h	
Enseignant(e)-référent	(e) d'UE : elodie.	remy@	hech.be (LR) - arnauld	.mertens@hech.be (HB)	- dominique.no	el@hecl	h.be (VW)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

- ☐ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - O agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - o comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans uneperspective démocratique et de responsabilité ;
 - o analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - □ s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif dela Communauté française ;
 - □ faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection. o maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- ☐ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - o s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - o identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - o contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- □ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - o maitriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maitriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - o prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - o agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - □ la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - □ la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - □ la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - □ la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - □ la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - o maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - o prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - o créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - o gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.







☐ Les compétences du praticien réflexif :

o lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle; o mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité;

o construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les objectifs / acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire. Se préparer à pouvoir organiser des jeux et activités motrices lors des classe de dépaysement ou autre sortie avec la classe.

S'entraîner à gérer un groupe d'élèves en mouvement. S'entrainer à la prise de parole en public, à structurer sa prise de parole pour permettre une communication claire, captivante et structurée dans les consignes données aux enfants lors d'activités de mouvement.

Donnez les clefs aux étudiants pour un encadrement sécuritaire lors des séances de natation ou autres situations aux alentours d'un plan d'eau ainsi que les principes de sauvetage. Leur permettre d'améliorer leurs propres compétences natatoires afin de pourvoir intervenir en cas de besoin.

Connaître les fondamentaux de l'accoutumance à l'eau et comprendre leur importance pour les élèves du primaire.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire ;
- Organiser et animer des activités motrices et des situations de jeux ;

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire;
- Organiser et animer des activités motrices et des situations de jeux ;
- Connaître, en théorie et en pratique, les principes de sauvetage en natation, ainsi qu'améliorer ses techniques de nage personnelles et comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire ;
- Mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (aspects verbaux, non verbaux et paraverbaux); Structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.

Contenu de l'activité

Ce cours est divisé en deux parties :

- La partie « animation » permettra à l'étudiant de découvrir la méthodologie de l'animation (dans le cadre de séances de jeux moteurs destinés à des élèves de l'enseignement primaire) ainsi que d'animer lui-même une partie de séance devant ses condisciples en respectant ces principes méthodologiques. L'objectif recherché est donc la gestion d'un groupe en mouvement, contexte que l'étudiant sera amené à rencontrer dans sa future pratique professionnelle.
- La partie « natation » permettra à l'étudiant de se former aux pratiques de sauvetage (développement de l'aspect sécuritaire lors de sorties scolaires), d'améliorer ses techniques de nage ainsi que de comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire







Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline. Contenu/Matière: Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière: Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en oeuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière: Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Su	р	<u>ports</u>	didaction	ques	<u>obligatoires</u>	
					_	

□ Syllabus de cours	□ E-Learning	□ Documents de travail	☐ Portefeuille de lectures
□ Dias de projection	□ Ouvrage de référence	□ Autres : (à préciser)	

Sources bibliographiques principales

Delmelle R., Pirlot J. (1998), La natation à l'école, Fondamental-infos, numéro spécial, Gestinfo. Equipe CPP/CPC, Natation à l'école élémentaire, 17 repères, CPC Gironde. Bellosguarro S., Rivière S. (1997), Petite méthode pour commencer à nager. Retz.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

□ Cours ex-cathedra	□ Activités en laboratoire	■ Exercices, applications, travaux pratiques
□ Exposé par l'étudiant.e	□ Résolutions de problèmes	☐ Enseignement mutuel (par les pairs)
□ Travaux en autonomie	□ Ateliers, travaux de groupes	■ Observations de pratiques / de terrain
□ Classe inversée	□ Projet sur le terrain	☐ Séminaires, excursions, visites
□ Autre : (à préciser)		

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.







La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-1b	0	0	0	20 %	0	80 %	20 %	0	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Il ne s'agit pas d'un examen oral mais d'un examen pratique (natation)

PRE-REQUIS EN NATATION: L'étudiant doit savoir nager. Il doit être à l'aise en grande profondeur, doit pouvoir réaliser une longueur sans matériel et sans s'arrêter et doit pouvoir mettre sa tête dans l'eau. Pour ceux qui éprouvent des difficultés au départ, il est vivement conseillé de prendre des cours avant le début du module.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ■ Français □ Autre : (à préciser)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Cette unité d'enseignement proposera uniquement des séances pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants. Des travaux de groupes seront proposés pour la partie Animation. Pour la partie Natation, l'étudiant devra gérer ses déplacements pour se rendre à la piscine.